

INTRODUCTION

« Regarder le travail comme une énigme, ça change tout : que l'on soit enseignant, formateur, accompagnateur d'insertion ou responsable des ressources humaines. En effet, cela veut dire qu'on cherchera à poser les bonnes questions avant de construire une réponse quelconque... »

Louis Durrive

Ce dossier a été conçu pour vous proposer :

- des clefs pour comprendre les questionnements liés au travail,
- des repères pour alimenter et faire avancer votre réflexion.

Notre sélection est issue des travaux menés au sein de notre groupe de travail.

Dossier réalisé et coordonné par Dominique Rousselin-Legrand. CREFOR
Avec la collaboration de :
Germaine Doley. IFA/CCI Rouen
Marie-Noëlle Fabre. IDS
Cécile Feydel DAFCO/CAFOC

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Présentation du conférencier	
• Biographie, bibliographie.....	5
Coup de cœur des documentalistes	
• Article illustrant le thème de la conférence.....	7
Bibliographie sélective.....	19
Webographie	
• Laboratoires.....	33
• Sites officiels.....	39
• Sites spécifiques « immigration »	41
• Revues en ligne.....	45
Editeurs.....	47
Médias pour en savoir plus.....	49
Centres de ressources du réseau Ranfor.....	51

Biographie, bibliographie du conférencier

Alain Morice est anthropologue, chargé de recherche au CNRS, habilité à diriger des recherches. Il est responsable de la spécialité professionnelle «Migrations et relations interethniques» du Master Sociologie et anthropologie : Politique, culture et migrations. Il est membre de l'association Migreurop : <http://www.migreurop.org>

Domaines de recherche :

- Forme atypiques de mise au travail, travail des enfants, travail précaire, travail illégal
- Corruption et systèmes mafieux
- Les ressorts psychiques de la domination
- Discriminations racistes au travail
- Migrations et transformations du marché du travail, politiques migratoires utilitaristes
- Travailleurs saisonniers migrants dans l'agriculture
- Politiques européennes d'asile

<http://www.unice.fr/urmis-soliis/Membres/Morice.html>

Ouvrages :

Les lois de l'inhospitalité : Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers. La Découverte, Cahiers Libres, 1997. – 282 p.

Articles

Les salariés payés à la tâche dans le forestage : portée actuelle d'un modèle réputé archaïque

in : Organisation et intensité du travail coord. par Philippe Askenazy, Damien Cartron, Frédéric de Coninck, Michel Gollac, Octarès. – 2006
[Actes du Colloque Organisation, Intensité, qualité du travail, Centre d'Etudes de l'Emploi, Paris, nov. 2002]

Les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger

in : site pajol.eu.org, décembre 2005
<http://pajol.eu.org/article905.html>

Comme des esclaves », ou les avatars de l'esclavage métaphorique,

in : Cahiers d'études africaines n° 179-180, 2005. - pp. 1015-1036
[résumé] <http://etudesafricaines.revues.org/document5728.html>

Les saisonniers agricoles en Provence : un système de main-d'œuvre

in Gisti, Immigration et travail en Europe. Les politiques migratoires au service des besoins économiques, mai 2005. - pp. 17-26

[Actes de la journée du 21 mars 2005]

Classer-trier migrants et réfugiés : des distinctions qui font mal

In : Hommes et Libertés n° 129, janv.-mars 2005. - pp. 57-60

Utilitarisme migratoire et quotas d'immigrants

In : Débattre-Alternative libertaire n° 11, hiver 2004 - pp. 22-26

Utilitarisme migratoire. Racisme et asile

in Dossier Cimade, L'Europe est-elle une forteresse ?, sept 2004. - pp. 3-7

Le travail sans le travailleur

In : Plein Droit n° 61, juin 2004, Immigrés mode d'emploi.
<http://www.gisti.org/doc/plein-droit/61/travailleurs.html>

L'utilitarisme migratoire en question

In : A l'encontre (Lausanne) n° 5, 2002. - pp. 12-22
<http://www.alencontre.org/archives/05/05-03.html>

Le sondage annuel sur le racisme: suite (et fin ?)

In : Hommes et Migrations n° 1236, mars-avril 2002. - pp. 94-99

<http://pajol.eu.org/IMG/pdf/morice-sondcncdh2.pdf>

Une recherche sur le racisme et la discrimination : le cas des ouvriers CGT de Renault

In : Cahiers du Ceriem (Rennes) n° 9, juin 2002. - pp. 65-77

Les épreuves de l'irrégularité : les sans-papiers entre déni d'existence et reconquête d'un statut »

in : Exclusions au cœur de la Cité sous la dir. Dominique Schnapper, Economica, 2001 - pp. 261-309

A quoi sert le sondage annuel sur le racisme?

In : Hommes et Migrations n° 1227, septembre-octobre 2000. - pp. 89-98

<http://pajol.eu.org/IMG/pdf/morice-sondcncdh1.pdf>

Choisis, contrôlés, placés – renouveau de l'utilitarisme migratoire

In : Vacarme n° 14, hiver 2000. - p. 56-60

<http://www.vacarme.eu.org/article68.html>

Article issu de la revue politique virtuelle A L'ENCONTRE n°5, 2002 «Asile et immigration»

L'utilitarisme migratoire en question. - Alain Morice

Je vais surtout m'appuyer sur le cas français, parce c'est celui que je connais le mieux et que la France est un très vieux pays d'immigration, pratiquement le premier pays d'immigration dans l'histoire de l'industrialisation européenne. En outre, nous avons le «privilège» d'être le pays qui sert de phare à l'Union européenne en matière de politique répressive et xénophobe. Bien que la Suisse ne fasse pas partie de l'UE, elle est concernée par les évolutions actuelles en matière de «politique migratoire», entre guillemets, puisque j'expliquerai en quoi il ne s'agit pas de «politique».

Je vais aborder surtout la question du travail car elle occupe une place centrale dans la vie des gens et dans les motifs de migrations. En général, le travail est l'élément structurant de la personne qui migre.

Parallèlement, je vais faire un rappel historique de ce qui s'est passé en France. Sans se pencher sur l'Histoire, on ne comprendrait pas ce qui se passe aujourd'hui. On ne comprendrait pas que ces mêmes questions ont déjà été posées presque dans les mêmes termes en ce qui concerne la xénophobie, le racisme, la fermeture des frontières, les lois discriminatoires sur le travail, etc. Tout cela existe depuis longtemps. La déréglementation actuelle et le développement de l'emploi illégal sont une production historique, sur laquelle je proposerai l'hypothèse que l'immigration a été instrumentalisée.

Enfin, j'aimerais consacrer du temps à une question qui est toujours plus présente dans la presse et les discours des politiciens, à savoir la question du retour sélectif à une immigration. On commence à reparler d'un déficit au niveau de la main-d'oeuvre - surtout celle qu'on n'a pas envie de très bien traiter - et on revient donc sur une stratégie que j'appelle le cynisme ou l'utilitarisme migratoire.

«Importation», «gestion sélective» et asile

Je pars de la doctrine française en matière d'importation d'étrangers et de gestion des étrangers en France. D'une part, on importe des gens en fonction des besoins qualitatifs ou quantitatifs - supposés ou réels dans les anticipations - et qui sont généralement liés au marché du travail. Donc un besoin en matière de producteurs, de bras ; et, si l'on prend aussi les familles, c'est dans un but de paix sociale. D'autre part, on vise à les intégrer (à l'époque coloniale, on disait plutôt «assimiler») à la société d'accueil, en l'occurrence la société française. Nous avons donc deux volets : primo, contrôle des flux migratoires par l'introduction de gens en fonction des besoins, et secundo, assimilation de ces gens que l'on a accueillis.

Je précise tout de suite que ce programme théorique ne fonctionne pas ou fonctionne très mal ; ensuite, qu'il est très largement motivé par des considérations idéologiques et devenues électorales depuis les années 80 ; enfin, qu'il est fréquemment contraire à l'esprit, sinon à la lettre des droits humains. A ce sujet, il est un peu abusif de parler de «politique migratoire» au sens noble que je me fais de la politique, à savoir un plan concerté, respectueux des gens, avec des objectifs clairs et justes, dénué de cynisme. Je pense qu'il s'agit de tout, sauf de «politique».

Le modèle actuel (français), qui est devenu peu à peu le modèle de toute l'UE, consiste, d'un côté, à importer de manière opportuniste des travailleurs. Notons qu'«importer» a une connotation à la fois pragmatique (au coup par coup) et utilitariste (par rapport à des besoins économiques, réels ou supposés). Et, de l'autre côté, à pratiquer une gestion sélective et même parfois eugéniste et raciste de cette immigration ; ce qui oblige à l'application de deux principes, au moins dans le cas français : privilégier d'une part l'installation durable des immigrés considérés comme les plus proches de nous culturellement - le mot «racialement» était utilisé avant la guerre -, et donc supposés les plus assimilables ; a contrario, donner le caractère le plus provisoire et le plus précaire possible à l'immigration des gens dont on dit qu'ils ne parviendront jamais à s'adapter à la population française. Là, naturellement, les premiers qui sont visés dans le cas français sont les arabo-musulmans.

Là où cela devient problématique, c'est que nous sommes dans une situation - conjoncture - qui est devenue extrêmement différente de l'époque où cette pseudo-politique, telle que je l'ai résumée, a été définie. Maintenant, la principale solution qui reste aux personnes désirant immigrer, c'est la solution de l'asile, c'est-à-dire se présenter comme réfugiées. La demande d'asile devient vecteur de la migration. Nous sommes donc devant une chose que les xénophobes ont beaucoup de mal à gérer : la demande d'asile peut être légitime, et en même temps, les objectifs d'assimiler - ou non - certaines personnes ne correspondent plus, aux yeux des gouvernants, à ces populations qui demandent l'asile. Nous sommes donc, sans surprise, confrontés à un système qui ne fonctionne pas bien.

Histoires d'une demande d'importation

Maintenant, je vais passer au rappel historique, car il faut bien comprendre que la situation actuelle n'est pas tombée du ciel. En France, nous avons eu trois guerres qui se sont pratiquement soldées par la même chose : une saignée des populations masculines en âge de travailler, à une époque où la force laborieuse était peu féminisée. Ce fut le cas en 1871, 1918 et 1945. Dans les trois cas, il y a eu par conséquent, ensuite, une demande d'importation de populations extérieures pour remettre en route l'industrie et la natalité. Voici, aussi brièvement que possible, quelques données concernant le siècle que nous venons de quitter.

Dès 1924, le patronat crée la «Société générale d'immigration» - étatisée, elle deviendra plus tard l'Office national d'immigration -, une société patronale chargée du recrutement, du transport et de la répartition de la main-d'oeuvre. A cette époque-là, ça concernait surtout l'industrie lourde et minière. Tous les secteurs de forte croissance ont été des secteurs de forte absorption de main-d'oeuvre immigrée. Par exemple, de 1921 à 1931, il arrive plus d'un million de personnes déclarées, 2 millions avec les familles, et sans doute encore le double avec l'immigration clandestine, qui était considérable. En 1931, les immigrés représentaient 42% des effectifs dans les mines et 38% dans la métallurgie.

Il faut aussi préciser qu'à cette époque-là, la règle était la privation des droits administratifs et sociaux : interdiction de se syndicaliser, incapacité électorale, déclaration obligatoire à la préfecture de police de tous les déplacements professionnels et domiciliaires. C'était un peu la continuation du livret de l'ouvrier de Napoléon 1er, sauf qu'ici ça ne s'appliquait qu'aux immigrés, dépourvus de tout droit.

Après 1945, on est pratiquement à nouveau dans le même schéma : la nation doit faire face en même temps à des impératifs économiques (reconstruction) et démographiques (fécondité). Mais entre-temps, la France s'est dotée, par l'ordonnance du 2 novembre 1945, d'une législation sur l'entrée et le séjour des étrangers, qui instituait, entre autres, le double titre de séjour et de travail, source constante de situations kafkaïennes (pour avoir l'un, il fallait avoir l'autre).

Ce texte est toujours en vigueur malgré une trentaine de refontes, dont les plus célèbres sont les lois Pasqua I et II, Debré et Chevènement. Sa fonction est de rappeler à l'étranger qu'il y a un statut des étrangers, c'est-à-dire qu'il y a un droit des étrangers, et que celui-ci n'est pas le droit commun des citoyens nationaux.

Le statut de cette loi, qu'elle soit appliquée ou pas, est de rappeler sa précarité juridique à l'étranger. Pendant les «30 glorieuses» (en fait peu glorieuses), période de croissance, 1945-74, la loi était peu utilisée. Les étrangers étaient recrutés sur place. On les faisait venir en France. Les recruteurs regardaient la dentition, la taille des biceps, etc. et mettaient des tampons sur les papiers, voire sur les corps ; ensuite les «bons à immigrer» passaient par l'Office national de l'immigration.

Dans l'ouvrage *La mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France* (Ed. Septentrion, Lille, 1999), on trouve le témoignage d'émigrés qui se souviennent d'un ancien militaire chargé de les sélectionner : il fallait avoir entre 20 et 30 ans, une bonne vue, une aptitude physique et morale au travail à la mine, un corps sain, pas de maladie contagieuse ni de précédents avec la police. Le recruteur Mora examine dents et muscles, comme dans un album de Tintin. Enfin, «s'il t'affiche un cachet vert sur la poitrine, cela signifie que tu es accepté ; un cachet rouge signifie que tu es refusé». Nous retrouverons cela dans les préoccupations sélectives actuelles.

Parallèlement, il y avait un afflux considérable d'immigrés clandestins. Tout le monde le savait. On parlait alors d'immigration «sauvage» - avec les relents racistes que ce mot contient - ou «clandestine», mais pas encore de «sans-papiers». Comme le contrat de travail et le titre de séjour étaient distincts, on amenait l'immigré à la préfecture, et s'il y avait un emploi, il était régularisé dans les 48 heures. La loi était là comme une épée de Damoclès, mais fonctionnait peu dans la réalité.

Il s'agissait de jeunes, célibataires, certains avec de la famille au pays - la famille ne venait pas en France -, qui logeaient dans les fameux foyers Sonacotra, logements précaires conçus pour des adultes isolés. Ils travaillaient plutôt dans l'industrie lourde et le bâtiment-travaux publics (BTP), mais aussi dans le nettoyage urbain.

Une phrase toute faite était déjà utilisée à l'époque : «Ce sont les immigrés qui font le boulot que les Français ne veulent pas faire.» Or ce n'est pas ça : c'étaient les employeurs qui ne voulaient pas de Français, mais qui voulaient des immigrés, car ils jugeaient qu'ainsi il y avait plus de possibilités de pratiquer la surexploitation. Se faire embaucher en tant que Français dans les usines Renault ou Citroën, dans les années 60-70 était quasi impossible.

Il existait enfin une sorte d'illusion partagée par tous les acteurs - les immigrés et les pouvoirs publics : l'illusion de l'espoir du retour, cette notion de «l'oiseau de passage» comme l'a dit un célèbre sociologue américain. Vingt ou trente ans après, ces gens sont toujours là, la famille a été fondée et ils sont complètement enracinés en France. Le moteur de l'immigration, ça a été cette espèce d'illusion du retour qui ne s'est pratiquement jamais vérifiée. Il n'existe en général pas d'immigration dans le monde sans peuplement : il n'y a aucun cas structurel d'immigration avec retour. L'exemple que je cite souvent, c'est Brasilia au Brésil : lors de la construction de la capitale du Brésil, au cours des années 60, les gens ont tous cru que les bâtisseurs, venant du Nordeste très pauvre, allaient repartir une fois le travail terminé. Ils sont restés et autour de Brasilia - 1 million d'habitants très exactement d'après le «plan pilote» initial - se sont constituées des cités satellites, comptant aujourd'hui plusieurs millions d'habitants. Mais on pourrait aussi citer le cas de la Suisse, qui s'est aperçue que les étrangers avaient une fâcheuse tendance à s'installer, et qui a cherché, en mars 1994, à exclure les étrangers du «troisième cercle» du travail saisonnier.

Le tournant de 1972-1974

En France, dès 1972, puis en 1974 avec le « choc pétrolier » [récession généralisée dans les pays de l'OCDE], on voit apparaître les premières mesures contre l'immigration. A cette date, l'arrêt total, provisoire, de toute immigration de travail est prononcé, ce qui se révélera illusoire. Apparaît alors la notion de sans-papiers, c'est-à-dire des gens qui tout à coup s'aperçoivent qu'ils ne sont plus désirables et qui, par conséquent, commencent à être pourchassés, situation relativement nouvelle. C'est aussi l'époque des premières grèves de la faim - significativement, la première, fin 1972, qui fera reculer les autorités, est celle d'un étranger dont les titres n'avaient pas été renouvelés pour cause d'activité politique.

Il y a aussi eu progressivement un changement radical qui se manifestera au début des années 80 : l'irruption de l'immigration sur le plan idéologique et électoral, qui jusque-là était traitée sur le plan administratif. En 1974 encore, à l'occasion de la première présentation de Le Pen à l'élection présidentielle, l'immigration n'était pas présente dans son discours ou dans son programme. Au fur et à mesure de ce changement, ça devient une affaire de démagogie, une affaire de dresser les gens contre une population qui sert de bouc émissaire. C'est nouveau, bien que cela ait eu lieu dans le passé aussi. La nouveauté réside dans un fait : cela va devenir un thème incontournable de la propagande politicienne de la représentation nationale, alors que sur le plan local la question du « seuil de tolérance » à l'égard des étrangers a commencé à être agitée dès le début des années 70.

Au niveau du dispositif législatif, tout se durcit peu à peu. On introduit en 1975 la notion d'« opposabilité de la situation de l'emploi » : lorsqu'un employeur veut employer un étranger et lui obtenir un titre de séjour, il lui faut d'abord commencer par prouver qu'aucun national ou qu'aucun résident étranger en règle ne pourrait occuper ce poste de travail. En 1977, intervient la circulaire dite « du million » (de centimes) qui incite les étrangers à repartir moyennant en contrepartie une aide de 10000 FF [quelque 2500 francs suisses]. Ce sera un fiasco : quelques dizaines d'étrangers seulement repartiront. Il y a également un durcissement sur le plan pénal.

Malgré tout, c'est l'époque où la question sociale est telle que le gouvernement de Raymond Barre [il a été Premier ministre et ministre de l'Economie et des Finances du 25 août 1975 au 31 mars 1978, puis Premier ministre du 3 avril 1978 au 13 mai 1981] est obligé de pratiquer le regroupement familial. Et c'est là aussi la naissance des problèmes que nous rencontrons à présent en France, qui sont en fait les problèmes rencontrés par ceux et celles qu'on appelle de la « 2e génération ». C'est-à-dire des enfants qui sont nés en France, qui sont souvent de nationalité française par acquisition à la majorité, et qui maintenant sont l'objet d'un assez grand nombre de discriminations racistes, sur le plan scolaire, des loisirs, de l'embauche, du logement, à cause de l'origine de leurs parents. Parallèlement, avec les restructurations dans l'industrie et dans l'économie, l'immigration a été instrumentalisée dans le sens d'expérimentations de nouvelles formes de mise au travail qui vont progressivement s'étendre à l'ensemble de la population.

Flexibilisation et instabilité : l'immigration comme « laboratoire »

La période actuelle s'est annoncée par l'introduction plus systématique du néolibéralisme et du monétarisme avec le plan du ministre de l'Economie Jacques Delors, en 1983 [sous la présidence de François Mitterrand] : l'heure est aux gains de productivité, aux regroupements d'entreprises, à la désinflation compétitive, à la limitation des déficits publics, à la déréglementation des salaires et des prix, etc. Au profit de la stabilité monétaire, la question du plein emploi passe désormais au second plan, à tel point qu'on peut croire que le chômage devient un mode de gestion de la force de travail.

C'est ainsi une nouvelle période où l'on voit cette instrumentalisation de l'immigration à l'oeuvre avec, particulièrement, la multiplication de tous les contrats précaires, c'est-à-dire les formes d'embauche auxquelles on suppose que l'immigration, et en particulier les sans-papiers, va se prêter de bon gré. La notion d'emploi à vie est désormais considérée comme complètement réactionnaire : flexibilisation et instabilité sont à l'ordre du jour.

Quand on commence à licencier massivement au début des années 80, les immigré-e-s sont les premiers à absorber le choc du chômage. Par exemple, dans l'automobile, ils encaisseront à eux seuls plus de 42% de la suppression des emplois. Même phénomène dans le BTP. Au niveau national, on estime qu'ils représentent 12% des pertes d'emplois par an après 1983, pour un total de plus d'un demi-million de salariés entre 1975 et 1990.

Parallèlement, le travail des immigrés prendra peu à peu toutes les caractéristiques de la main-d'oeuvre telle que le patronat commence à la désirer. Le cas du BTP est éclairant : développement de la sous-traitance et de toutes les formes d'externalisation, hausse vertigineuse du travail temporaire, croissance du travail dissimulé (dit abusivement «clandestin») et de toutes les formes du salariat déguisé en travail «indépendant». Sur le plan général, la mobilité intersectorielle s'accélère, les restructurations se traduisent par un mouvement de la main-d'oeuvre des grandes vers les petites unités, de l'industrie vers le secteur des services, de la grosse entreprise vers le sous-traitant, et de l'emploi déclaré vers l'emploi plus ou moins informel. De par la position particulière des étrangers dans le pays, l'immigration a donc joué un rôle expérimental dans ce processus.

Triple rôle de l'immigration

Si l'on reprend l'ensemble de ces périodes pour voir ce qui se cache derrière cette périodisation, on peut dire avec divers chercheurs - voir notamment les travaux de Claude-Valentin Marie - qui ont étudié la question que ce rôle spécifique de l'immigration est triple.

Le premier, c'est ce qu'on pourrait appeler la «disponibilité sociale». On entend par là ce qu'attendent les employeurs : une plus grande mobilité, une plus grande adaptabilité aux postes de travail, pas de tradition politique ou syndicale, de faibles exigences salariales et, en matière de conditions de vie et de travail, une situation de dépendance salariale (jusqu'à la servitude pour dettes), la fluidité des conditions de recrutement, et une plus grande vulnérabilité vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le deuxième rôle de l'immigration, c'est celui d'«amortisseur de crise» dont j'ai déjà parlé. Les immigrés sont les premiers embauchés en cas de reprises sectorielles ou nationales, et les premiers licenciés en cas de crise [récession].

Le troisième rôle de l'immigration, c'est celui d'«amortisseur social». Cela revient au rôle d'expérimentation et au fait que sur le plan social, les employeurs et l'Etat trouvent avantage au fait que l'immigration soit souvent très structurée sur un plan communautaire : à partir de réseaux dans lesquels la police ou la régulation sociale et politique se fait d'elle-même, avec des mécanismes de pouvoirs complexes qui font qu'effectivement ça porte plutôt les personnes à la docilité et à une absence de réactions trop fortes, par rapport à l'individualisme exacerbé de la société occidentale en général. Cela va favoriser également toute une série de d'éléments, notamment le dumping social et les infractions généralisées au Code du travail, qui petit à petit concerneront des fractions plus étendues de la population laborieuse. Ce qu'on a fait pendant toute une période avec les immigrés, maintenant on le fait avec les femmes, les enfants et les enfants d'immigrés en situation régulière ou naturalisés. On saura que le premier maillon de la chaîne est celui des sans-papiers, qui sont mis d'emblée hors droit.

Mécanismes de la mise au travail illégal

Il faut se pencher sur le sens d'un constat significatif : les secteurs gourmands en main-d'oeuvre immigrée, en général, sont également les secteurs qui sont gourmands en main-d'oeuvre immigrée sans papiers. Parmi ces secteurs, en France comme dans d'autres pays européens, on trouve le BTP, les récoltes dans l'agriculture, la confection (la France est une place mondiale du prêt-à-porter), l'hôtellerie et la restauration, le secteur des services en général (dont le nettoyage, la surveillance et la distribution ambulante de prospectus), le travail domestique.

Ces secteurs se caractérisent fréquemment par : des rythmes saisonniers et des conditions variables ; une très forte sensibilité à la conjoncture économique ; des besoins surtout en main-d'oeuvre non qualifiée ; des traditions ethniques en matière d'embauche comme c'est le cas pour la confection ; un caractère familial et paternaliste des relations de travail calquées sur le modèle familial ; des traditions en matière de négation du droit du travail, et une capacité de corrompre les dépositaires de l'autorité publique, ce qui débouche sur des habitudes en matière de chantage à l'emploi et de non-respect du Code du travail. D'ailleurs, un des arguments forts du BTP et de la confection, où notoirement des quantités importantes d'argent circulent frauduleusement, est que si la loi était respectée, les entreprises n'auraient plus qu'à fermer et à jeter leurs employés à la rue. Même scénario dans l'agriculture.

On peut maintenant s'attarder sur cette superposition assez étonnante entre les secteurs qui sont donc variables, archaïques ou peu réglementés, et les secteurs du travail illégal. Quels sont les mécanismes de la mise au travail illégal?

En France, depuis une loi de mars 1997, la notion de «travail clandestin», à cause de ses ambiguïtés, a disparu du vocabulaire juridique français. Elle a été remplacée par la notion de «dissimulation». A présent, dans le Code du travail français, il y a deux articles qui nous donnent une première infraction qui s'appelle «activité dissimulée», qui est le fait de ne pas se déclarer en tant qu'entrepreneur ; et une deuxième qui s'appelle «dissimulation d'emploi» qui est le fait de ne pas déclarer ses employés.

Mais il y a un amalgame qui revient fréquemment. Il consiste à mélanger les gens qui sont «clandestins» du point de vue du séjour - c'est-à-dire qui n'ont pas de papiers - et ceux qui seraient «clandestins» au niveau du travail, si cette notion avait un sens. La notion de «travailleurs clandestins» en France n'a aucun sens juridique parce que, au contraire, chez nous, le Code du travail protège les personnes qui sont employées illégalement. Elles sont considérées par le Code du travail comme des victimes et non pas comme des travailleurs clandestins. Même en cas de rupture de la relation de travail, elles ont droit aux indemnités comme si elles étaient déclarées. Le terme «travail clandestin» n'existe plus, on parle de travail non déclaré ou d'emploi illégal.

Cet amalgame a fait beaucoup de tort au mouvement des sans-papiers parce que les gens faisaient la confusion entre prétendus «travailleurs clandestins» et ceux qui étaient entrés clandestinement. Ce sont deux choses complètement différentes, si ce n'est qu'un employeur n'a pas le droit d'embaucher quelqu'un qui ne possède pas de papiers.

Les ressorts du mécanisme de la mise au travail illégal sont les suivants : officiellement on ferme les frontières. Mais tout le monde sait que la fermeture des frontières est impossible, que c'est un mensonge et que les frontières sont des passoires. Les flux ne diminuent pas, simplement l'entrée sur le territoire devient plus difficile et plus coûteuse. La personne qui est candidate - et qui maintenant vient de plus loin, comme du Sri Lanka ou de la Chine par exemple - paie de plus en plus cher et se met de plus en plus en dépendance à l'égard de tous les groupes concernés, qui ont tendance à se constituer en réseaux que certains qualifient de «mafieux», à savoir les passeurs, les fabricants de faux papiers, les logeurs et les employeurs.

Il y a donc une situation de dépendance, et éventuellement une situation d'endettement. Par conséquent, à la limite, la personne va rentrer dans un processus typique de servitude pour dettes : elle va donc finir par travailler uniquement pour rembourser sa dette. La loi Chevènement [Jean-Pierre Chevènement a été ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin du 4 juin 1997 au 29 août 2000], qui a considérablement durci les conditions d'entrée en 1998 en France, a permis le doublement du prix du voyage entre la France et la Chine, à savoir environ 120000 FF [un peu moins de 30000 francs suisses]. C'est la mise en place d'un dispositif fondé sur la dette, y compris la dette morale. C'est aussi, éventuellement, le point de départ de bagarres ethniques entre demandeurs d'asile d'origines différentes.

L'agriculture : clandestinité, volatilité des flux et déni d'existence juridique

Prenons l'exemple de l'agriculture : l'agriculture s'articule de très près à d'autres formes du travail précaire, et notamment au travail saisonnier. Entre parenthèses, les statistiques sur l'emploi illégal ne veulent pas dire grand-chose parce que, par exemple, un employeur peut déclarer deux heures de travail payé, alors que son employé en fait dix. Le problème n'est donc pas seulement la quantité de travailleurs non déclarés, mais aussi la quantité de travail clandestin de personnes employées légalement.

L'agriculture s'articule sans contradiction avec le travail saisonnier. A propos des émeutes racistes en Andalousie à la suite d'un crime commis par un Marocain, un chercheur de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) en France a expliqué : «L'immigration clandestine joue un rôle complémentaire de l'immigration officielle. L'exploitant doit disposer d'un volant supplémentaire d'ouvriers pour faire face aux aléas et ces ouvriers doivent pouvoir être engagés et renvoyés selon les besoins. L'immigration clandestine apporte cette superfluidité indispensable et constitue également un moyen de pression sur les immigrés officiels.» (Forum civique européen, F-04300 Limans, 11.12.2001)

Cette citation est intéressante car elle va beaucoup plus loin encore que le mécanisme que j'ai mentionné avant : c'est l'intégration de l'immigré clandestin à l'économie comme nécessité, mais c'est aussi une transformation de l'économie qui va fonctionner en fonction de l'anticipation de la clandestinité.

Plus loin, il est aussi question dans ce texte de la formation d'un véritable apartheid sur place. C'est-à-dire qu'il y a une espèce de ségrégation raciale qui se crée et qui double le cas des réserves marocaines : non seulement le Maroc constitue une réserve de main-d'oeuvre dans laquelle on peut puiser assez facilement par l'intermédiaire des passeurs, mais encore il y a également des réserves sur place dans lesquelles les employeurs des serres vont puiser en fonction d'une demande qui devient actuellement une demande quotidienne.

Le mécanisme est ici le suivant : vous avez une division du travail qui se fait au niveau européen, pour les pays du Nord c'est la viande, le lait et les céréales, pour les pays du pourtour méditerranéen (Espagne, Italie, Grèce) ce sont les légumes et les fruits cultivés sous serre, où règnent des conditions de travail épouvantables.

La France est le pays le plus développé du monde au niveau des supermarchés et c'est la France également qui est le premier commanditaire de l'Espagne pour ce qui a trait aux fruits et légumes. Les gens passent leurs ordres, par exemple, à deux heures du matin au moment des Halles [lieu de courtage - Rungis], et il faut que les légumes soient arrivés le soir ou le lendemain tôt. Voyons le résultat : aujourd'hui, moi, exploitant agricole, j'aurai besoin de 20 travailleurs marocains pour récolter mes fraises, demain j'en aurai besoin de 50, après-demain de 100... et le lendemain de 0. Par conséquent, vous avez ce phénomène d'accordéon : la réserve est créée sur place et ça, en plus, c'est créateur de racisme, bien évidemment, car un peuple qu'on exploite de cette façon est

un peuple qu'on offre au mépris des habitants. C'est effectivement ce qui se passe en Europe, pas seulement en Andalousie.

Tout cela, c'est la soumission à la grande distribution et aux donneurs d'ouvrage. On observe, dans le même genre, des phénomènes qui se développent, notamment en France ou en Grande-Bretagne, par exemple dans la cueillette de fruits et légumes avec le système du «gang-master», c'est-à-dire du chef d'équipe - qu'on appelait avant le patron ou le «marchandeur» - qui constitue une équipe dans son environnement. Par exemple, un homme monte une équipe parmi ses compatriotes et se responsabilise pour louer son travail et celui de ses compatriotes ; et il va ensuite répartir l'argent. D'un point de vue disciplinaire c'est excellent parce que cela repose sur des ressorts communautaires où en général la discipline est librement consentie.

L'efficacité fonctionne à partir d'un déni d'existence juridique, et ce y compris pour les travailleurs plus ou moins déclarés, car en Andalousie, par exemple, il y a des restrictions qui empêchent les travailleurs de se stabiliser et de faire venir leur famille. Il y a dans ce cas une absence d'existence juridique : le sans-papiers est toujours entravé par ces difficultés.

N'avoir pas d'existence juridique signifie n'avoir pas de recours possible contre les employeurs en mobilisant la loi. Et surtout, c'est un mécanisme subjectif : il y a une espèce d'inversion idéologique de la responsabilité ou de la domination et une espèce de gratitude à l'égard de l'employeur, de celui qui fait souffrir.

A partir de l'absence de statut juridique du sans-papier, celui-ci tend à devenir reconnaissant envers son employeur, son logeur ou son passeur. Par analogie, voici ce que j'ai pu constater dans le BTP au Brésil, avec le système des «gatos». Le «gato» (le chat), comme recruteur, chef d'équipe et interlocuteur du donneur d'ouvrage, est celui qui domine et qui exploite au premier degré, mais il est souvent considéré comme le protecteur, quoique ce soit une illusion. C'est la finesse du mécanisme : faire voir les choses pour ce qu'elles ne sont pas. L'ultime ressort de ce phénomène du point de vue subjectif, c'est la peur et la menace. Autrement dit, la loi xénophobe qui interdit aux étrangers d'entrer est une aubaine pour tout un ensemble de secteurs économiques, même si, évidemment, ce ne sont pas les sans-papiers qui font tourner l'économie globale du pays.

Un rapport dominant/dominé

Revenons sur l'idée d'une instrumentalisation de l'immigration qui a donc maintenant une portée un peu plus importante. Cette instrumentalisation est parfois présentée positivement, et cela m'a personnellement toujours un petit peu gêné. On entend beaucoup de personnes qui tiennent un discours très généreux, qui affirment que l'immigration est utile à notre société, qu'on manque de reconnaissance à l'égard des immigrés parce qu'ils sont un apport. On parle également de richesse venant du brassage culturel, dans le respect des différences, etc.

Je trouve ce discours parfois extrêmement hypocrite ou au moins inconscient des réalités. S'il y a une utilité, elle est pour le Capital. Le reste, ça n'existe pas, l'utilité culturelle ça ne veut rien dire, ça ne passe pas nécessairement par l'immigration de travail exploité, et tous les échanges sont bien sûr culturellement utiles, donc cela ne vaut pas la peine d'en parler.

En même temps, on a un autre élément de cet utilitarisme qui consiste à dire que celui qui reste chez nous doit respecter les lois du pays, ses coutumes, et ne pas abuser. La Suisse est un peu pionnière dans cette question de respect de l'esprit national, qui est apparue déjà dans les années 20. Il y a tout un débat là-dessus : est-ce qu'un étranger doit ou non s'intégrer au point de perdre sa personnalité? Les règles sont un peu faussées dans le sens où nous sommes dans un rapport dominant-dominé et non pas

dans un rapport entre égaux. Par conséquent, on ne peut pas raisonner sainement sur le fameux débat «le communautarisme contre le républicanisme à la française». Demander une pure et simple «assimilation», dans la tradition du colonialisme français, c'est aussi oublier qu'une nation n'est pas fixée une fois pour toutes, sauf si elle se donne comme définition d'elle-même une hostilité de principe à tout ce qui est étranger. Ce débat est certes délicat et difficile, mais il faut voir que du paternalisme à la xénophobie, il n'y a qu'un pas.

Par ailleurs, un peu comme chez vous en Suisse, cette espèce de méfiance permanente envers les étrangers se traduit par une multiplication des titres de séjour à caractères statutaire et juridique différents au fur à mesure que l'on avance dans le temps. La notion de «résident de plein droit» - c'est-à-dire en France avec une carte de séjour de 10 ans (comme le titre de 5 ans chez vous) - est remise en cause et maintenant, pour des raisons d'ordre public notamment, des titres de séjour ne sont parfois plus renouvelés. En outre, il importe de savoir que jusqu'à maintenant, les régularisations faites en France l'ont presque toujours été avec un titre d'un an, donc précaire - la loi prévoit un titre de 10 ans après le troisième renouvellement, mais l'étranger a intérêt, dans l'intervalle, à éviter tout incident.

Sélection, xénophobie, racisme et assimilation

Passons à la question de la sélection et du racisme en matière de politique d'immigration. La question de la sélectivité est au coeur des nouvelles politiques stratégiques européennes en matière de reprise de l'immigration. Ce qu'un de mes collègues belges appelle le «racisme européen», c'est-à-dire cette espèce de préférence pour les étrangers issus de l'UE par rapport aux autres, est fondé sur un discours extrêmement ambigu à l'égard des immigrés. La formule est la suivante : «On a besoin de vous, mais si on pouvait se passer de vous, ça serait quand même beaucoup mieux.» L'économie française, à la fois, en a besoin, et s'en méfie. Mais la dialectique entre le besoin et la méfiance est quand même une contradiction.

En France, on avait autrefois plutôt une préférence pour les gens catholiques : alors on allait les chercher du côté de la Pologne, de la Belgique ou de l'Italie, ce qui n'a pas empêché beaucoup de racisme.

Et puis on a mobilisé la science démographique avec des grands pionniers comme Alfred Sauvy [1898-1990] et Georges Mauco [1899-1988]. Mauco a tenté, entre les deux guerres, de démontrer que certaines personnes étaient moins assimilables que d'autres. Il a proposé un classement qui rappelle un peu celui qu'on trouvait dans la presse suisse il y a quelques années, entre les migrants «haut de gamme» et les migrants «bas de gamme». En 1937, à partir d'un sondage auprès de 17000 salariés de l'industrie automobile, il les classe par nationalité selon l'opinion des employeurs en fonction d'un certain nombre de critères : tenue, obéissance, aptitude à travailler, rapidité, etc. Cela donnait des classements de 1 à 10 où on voyait que, pour l'aspect physique, les employeurs notaient par exemple les Belges 10/10, tandis que les Arabes avaient 1,2/10 ; pour la «mentalité» les Belges avaient 6,8 et les Arabes 2,8 ; pour la discipline le rapport était le même. En conclusion, nous avons, selon Mauco, deux catégories d'étrangers : une catégorie d'étrangers «désirables» et une catégorie d'étrangers qui ne sont pas particulièrement désirables. Parmi ceux qui étaient à peu près désirables, nous avons les «Nordiques», qui devaient constituer 50% des personnes que l'on devait importer, les «Méditerranéens proches» (30%), et les Slaves (20%). Petite curiosité : les Suisses faisaient partie des Nordiques ; je ne savais pas que la Suisse était au Nord de l'Europe, mais Mauco, lui, le savait. Le critère est évidemment raciste. Quand on parle des pays du Nord et du Sud maintenant, l'Australie est un pays du Nord, alors...

Concernant les réfugiés, Mauco invente aussi une hiérarchie, qui met les «Slaves» en tête. Mais, parmi la catégorie des «non désirables» et «non assimilables», on compte entre autres les Arméniens et les Juifs.

Tout tourne autour de la question de l'assimilation. Ces choses ne sont aujourd'hui pas dites dans les mêmes termes, mais si vous dépouillez un peu la presse et les discours des politiciens, on n'en est pas si loin.

Alfred Sauvy, de son côté, démographe internationalement connu, a repris l'idée de l'impossibilité d'assimiler les Nord-Africains ; pour les Algériens, ça a évidemment été son cauchemar, puisqu'ils étaient dans un département français et par conséquent de nationalité française. Quand il y a eu les accords d'Evian (1962), ils ont continué à bénéficier de l'accord de libre circulation. On retrouve un peu dans tout cela la théorie des trois cercles, qui a sévi pendant pas mal de temps en Suisse.

A la Libération, le général de Gaulle - qui dirige le gouvernement provisoire de la République française (GPRF) - fait cette déclaration devant l'Assemblée consultative provisoire : «Il faut appeler à la vie les 12 millions de beaux bébés qu'il faut à la France en dix ans, et introduire au cours des prochaines années avec méthode et intelligence de bons éléments de l'immigration dans la collectivité.» Vous avez là la synthèse complète de l'eugénisme : les «beaux et bons bébés» et «avec méthode et intelligence» les «bons éléments». A ce moment, entre en vigueur l'ordonnance du 2 novembre 1945, citée précédemment, qui est donc la loi sur les étrangers. Dans cette loi, ce n'est pas le point de vue de Mauco qui a gagné. G. Mauco voulait une loi raciale : que la loi définisse quels étaient les «bons» et les «mauvais» immigrés du point de vue de leur origine. C'est le point de vue républicain qui a prévalu - même si la loi n'est pas bonne -, à savoir que l'entrée et le séjour relèvent du droit commun, que cela ne concerne pas l'origine des gens. Il n'y a rien de raciste dans l'ordonnance de 1945 : c'est un ensemble de mesures qui encadrent l'entrée et le séjour des étrangers, sans hiérarchie entre les origines. Le point de vue de Mauco, là, a été battu en brèche. Mais le général de Gaulle crée le Haut Commissariat à la population et il nomme secrétaire général... Georges Mauco en personne, qui restera en poste jusqu'en 1970. C'est dire que derrière les querelles de façade entre les politiciens, on voit quand même que ce qui domine, c'est l'accord en matière de xénophobie et de racisme.

Un combat unifié : libre circulation, droit du travail et antiracisme

Pour conclure, de manière générale, nous sommes actuellement dans une conjoncture où l'immigration commence à se faire toujours plus sous couvert d'asile. En tenant compte que les occasions (guerres, famines...) de flux migratoires basés sur l'asile se multiplient, et que c'est souvent le seul créneau d'immigration qui reste aux gens, il est logique qu'ils aient tendance à l'utiliser. Au regard d'autres législations internationales, qui ont été fabriquées successivement pour les Russes après la révolution d'Octobre, pour les Juifs avec la persécution nazie, puis également pour les victimes de la guerre froide après la Seconde Guerre mondiale, on peut supposer que la législation internationale (notamment la Convention de Genève) est un peu périmée. Autrement dit, elle ne correspond pas aux réalités d'aujourd'hui. Au niveau européen, en matière d'asile, les doctrines sont en train de se chercher.

Elles sont en train de se chercher dans deux directions : dans le sens d'un besoin face à une démographie vieillissante en raison du déficit de renouvellement de la natalité des populations indigènes ; et dans le sens d'un besoin sectoriel nouveau, par exemple dans l'agriculture sous serres ou dans l'informatique.

Donc on en arrive à des discours qui commencent à prôner de plus en plus clairement une ouverture raisonnée mais sélective des frontières, c'est-à-dire qu'on va retrouver toute cette histoire de racisme.

En France, ça a commencé dès 1995 avec un rapport intitulé «La France dans vingt ans», rapport qui disait : «D'ici cinq ans nous allons avoir besoin d'immigration à nouveau.» Il y a eu la petite bombe du rapport de l'ONU l'an passé, disant que l'Europe allait avoir

besoin de 70 millions d'immigrés d'ici les cinquante prochaines années. Il y a eu la fameuse déclaration du patronat, notamment français, sur le thème «il faut renouveler notre stock de main-d'oeuvre étrangère». On se retrouve dans la problématique des bons et des mauvais immigrés : à nouveau, les pays vont essayer de se mettre d'accord sur des choses qui ne vont pas marcher, parce que c'est impossible. Et de gérer de façon de plus en plus déréglementée le travail au noir, qui lui-même n'est que le point de départ de la déréglementation. A la limite, le travail au noir n'existera plus lorsqu'il n'y aura plus de Code du travail!

D'une part, on recherchera une main-d'oeuvre non qualifiée extrêmement mobile, «en accordéon» selon les besoins instantanés de l'économie. Et d'autre part, une main-d'oeuvre ultraqualifiée, c'est la fameuse «fuite des cerveaux» qui indignent certains tiers-mondistes incapables de voir là les effets d'une stratégie d'exploitation néocoloniale bien concertée : ce ne sont pas les cerveaux qui «fuient», ce sont les pays qui sont désormais traités comme un élevage de cerveaux, où l'on puise selon les besoins. Mais dans les deux cas, de plus en plus se développe l'idée de gérer l'immigration par des «contrats à durée de chantier» : on fait venir des salariés, qu'il s'agisse d'informaticiens ou de saisonniers agricoles, pour une durée déterminée, et ensuite on leur demande de repartir. Mais les gens ne repartent pas, l'Histoire nous l'a appris.

Ainsi, ce qui est évident, c'est qu'on va vers les mêmes errements - errements dus à une conception qui ramène l'homme à une marchandise. Mais l'Histoire ne se répète pas. Ce qu'on voit se profiler, c'est une accentuation de la tension raciste de gestion de cette main-d'oeuvre, parce que là on va définir un nouveau système de devoirs qui consiste à dire aux gens : «Vous avez accepté, vous allez jouer la règle du jeu ; sinon vous repartez.» Ceux-ci, et c'est normal, vont trouver cela absolument injuste et ne repartiront pas. Et par conséquent, on va avoir des tensions qui vont devenir encore plus dangereuses que ce que nous avons connu jusqu'à présent.

Ce type de débats, on le trouve aux Etats-Unis depuis longtemps. Il y a par exemple le «modèle Virginie» qui sélectionne les gens selon leur appartenance religieuse ; et le «modèle Massachusetts» qui sélectionne les gens par leurs compétences. A l'intérieur des pays riches industrialisés, nous sommes en face de tout un débat - y compris de la part des dirigeants de l'UE - pour savoir comment «reprendre» l'immigration à l'heure actuelle.

Quant à ma position, compte tenu que les partisans d'une ouverture des frontières se sont souvent fait traiter de complices du néolibéralisme, compte tenu de ce que, de façon de plus en plus manifeste, le néolibéralisme s'alimente au contraire de la précarisation des travailleurs consécutive à la fermeture des frontières, je crois qu'on doit énoncer ceci, en partant des observations précédentes : le combat pour la libre circulation des hommes est inséparable d'un combat simultané pour le respect du droit du travail et contre la déréglementation, ainsi que du combat contre toute forme de racisme.

Sans cette position globale, il n'y a aucun sens à revendiquer l'ouverture des frontières. Il faut ajouter enfin que cet ensemble de luttes n'aura désormais de sens qu'à l'échelle européenne.

Sources et références :

- Sur le statut de l'étranger et son histoire, voir : Danièle LOCHAK, *Etranger : de quel droit ?*, PUF, Paris, 1985.
- Sur l'intégration et l'histoire générale de l'immigration, voir : Jean FABER, *Les indésirables. L'intégration à la française*, Grasset, Paris, 2000 ; Gérard NOIRIEL, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Seuil, Paris, 1988.

- Sur l'emploi et le travail, voir : Gérard NOIRIEL, Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle, Seuil, Paris, 1986 ; Maryse Tripier, L'immigration dans la classe ouvrière en France, CIEMI-L'Harmattan, Paris, 1990 (surtout pour la période 1945-1988) ; Claude-Valentin MARIE, A quoi sert l'emploi des étrangers, in Didier FASSIN, Alain MORICE, Catherine QUIMINAL, Les lois de l'inhospitalité. Les politiques d'immigration à l'épreuve des sans-papiers, La Découverte, Paris, 1997, p. 145-175 (surtout pour la période après 1974) ; Emmanuel TERRAY, «Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place», in Etienne BALIBAR et autres, Sans-Papiers : l'archaïsme fatal, La Découverte, Paris, 1999 ; ma propre bibliographie sur demande à morice@paris7.jussieu.fr.

- Sur l'évolution du droit des étrangers, outre le livre de D. LOCHAK pour avant 1985, consulter la revue : Plein droit, GISTI, 3 villa Marcès, 75011 Paris ou le site www.gisti.org

- Sur la sélection et l'eugénisme, outre le livre de Gérard NOIRIEL, voir : Patrick WEIL, La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique d'immigration, 1938-1991, Calmann Levy, Paris, 1991 ; Sandrine BERTAUX, «Le concept démographique d'assimilation : un label scientifique pour le discours sur l'intégration?», Revue française des Affaires sociales, n° 1, 1998, p. 37-51.

- La littérature sur les discriminations racistes (souvent dite à tort raciales, comme si les races existaient) est très abondante. On peut simplement recommander, à cause de la qualité des textes, des auteurs et de quelques bibliographies, deux numéros thématiques de revues sortis presque ensemble : «Connaître et combattre les discriminations», Hommes & Migrations, n° 1219, mai-juin 1999 (4 rue Villermé, 75011 Paris) ; «Le modèle français de discrimination. Un nouveau défi pour l'antiracisme», Mouvements, mai-juil. 1999 (Société du journal M, 4 rue Béranger, 75004 Paris).

- Enfin, sur les luttes des immigrés (travail, logement, droits, papiers, asile), partir de : Mogniss H. ABDALLAH et le Réseau NO PASARAN, J'y suis, J'y reste ! Les luttes de l'immigration en France depuis les années soixante, Editions Reflex, Paris, 2000, où l'on trouvera des repères chronologiques et bibliographiques. - A.M.

Alain Morice est anthropologue, chargé de recherches au Centre national de recherche scientifique (CNRS, Paris). Ce texte est la transcription d'une conférence donnée le 23 janvier 2002 à Fribourg et organisée, entre autres, par le collectif des sans-papiers. Les références aux textes ayant été utilisés lors de la conférence sont omises. Toutefois, on en trouvera les principales ci-dessus. La transcription a été revue et complétée par l'auteur le 10 février 2002. Alain Morice a établi les «Sources et références». Les sous-titres sont de la rédaction.

Ouvrages

Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) : Discours publics, humiliations privées. – Gérard NOIRIEL

Ed. Fayard, 2007. – 718 p.

Pour la première fois, l'immigration étrangère, l'émigration coloniale et l'évolution du droit d'asile sont appréhendées dans une réflexion globale, qui permet d'éclairer les enjeux du débat actuel sur l'immigration "choisie", l'"intégration" et les "discriminations".

L'analyse détaillée des discours publics sur ce sujet met en évidence les stéréotypes dont les immigrants ont été victimes pendant plus d'un siècle et le rôle que ces représentations négatives ont joué dans le développement de l'antisémitisme et du racisme.

Le temps des immigrés : essai sur le destin de la population française. - François HERAN

Ed. Seuil, La République des idées, 2007. – 109 p.

Collection "La République des idées"

Le directeur de l'INED décrit la situation générale de l'immigration en France et révèle les erreurs qui, selon lui, ont émaillé les récents débats parlementaires sur le sujet. Il examine les politiques de quotas migratoires mises en place ces dernières décennies dans divers pays (Canada, Espagne, etc.) et s'interroge sur le visage que présentera la France dans trente ou quarante ans.

Les orientations de la politique de l'immigration. - Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration

Ed. La Documentation française, 2007. - 190 p

Ce rapport présente une description de l'activité, en 2005, des administrations, établissements publics ou juridictions ainsi qu'une mise en perspective pluriannuelle des modalités et des résultats de l'action de coordination interministérielle. Les chapitres abordent les points suivants :

- la politique de délivrance des visas ;
- l'asile ;
- l'admission au séjour ; (délivrance des titres de 1997 à 2005, l'immigration familiale) ;
- l'intégration ; (contrat d'accueil et d'intégration, la politique d'intégration, l'insertion professionnelle, la lutte contre les discriminations) ;
- le co-développement, les aides au retour et à la réinsertion ;
- l'immigration irrégulière ;
- la situation migratoire et les dispositions applicables Outre-mer.

Les administrations ou services concernés par ces dispositifs sont respectivement : le ministère des Affaires étrangères pour la délivrance des visas autorisant l'entrée sur le territoire national ; l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (l'OFPR) et la Commission des recours des réfugiés pour l'asile (CRR) ; le ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire et le ministère de la Défense pour la délivrance des autorisations de séjour et la lutte contre l'immigration irrégulière ; le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) pour l'accueil et l'intégration des étrangers admis au séjour, les acquisitions de nationalité et la lutte contre le travail clandestin ; le ministère de la Coopération, du Développement et de la Francophonie pour le co-développement et le ministère de l'Outre-mer pour la France non métropolitaine.

En fin de volume sont insérées les observations de l'OFPR et celles du Haut Conseil à l'intégration.

Notes : Troisième rapport établi en application de l'article L.111-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile - Décembre 2006

L'immigration. – Laetitia VAN EECKHOUT

Ed. La Documentation française, 2006. – 192 p.

Collection : débat public

Qu'est-ce qu'un français de souche ? Existe-t-il une réelle politique communautaire en matière d'immigration légale et clandestine ? Qu'est-ce que l'immigration choisie ? Comment est perçue la pratique du CV anonyme par les recruteurs ?

Qu'entend-on par « modèle français d'intégration » ?

Le bilan de la politique d'intégration 2002-2005. - HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION

Ed. La Documentation française, 2006. – 324 p.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000272/0000.pdf>

**📖 Migrations, mobilité, Europe : l'apport syndical. – Collectif d'auteurs
Ed. CFDT, 2006**

In : la revue CFDT N°77 mai-juin 2006

Sous l'effet de la mondialisation et de l'élargissement de l'Union européenne (UE), la nature et l'importance des flux migratoires changent. Les facteurs économiques et démographiques perdent de leur importance relative parmi les éléments explicatifs de la mobilité. En France, les politiques d'immigration se succèdent, affichant parfois des mesures incompatibles avec un droit fondamental à la mobilité, qui dans les faits reste encore largement à construire. Dans l'UE, ces questions concernent à la fois les flux internes à l'espace européen et ceux vis-à-vis de l'extérieur.

Pour des organisations syndicales comme la CFDT et la CES (Confédération européenne des syndicats), en tant qu'actrices de la société civile, ces interrogations font partie de leurs préoccupations. En tant que structure de défense des travailleurs, leur réalité quotidienne exige des réponses concrètes à cette problématique.

Une chercheuse et des responsables syndicaux livrent leur analyse et éclairent le débat au regard de leur expérience.

**📖 Politique de l'immigration. – Collectif d'auteurs
Ed. La Documentation française**

In : Regards sur l'actualité n° 326, 2006. – 112 p.

Perspectives du marché du travail et recours à l'immigration, lutte contre l'immigration clandestine en UE, loi Sarkozy sur l'immigration et l'intégration, les politiques d'immigration depuis 1974.

**📖 Besoins de main-d'œuvre et politique migratoire. - CENTRE D'ANALYSE STRATEGIQUE
Ed. La Documentation française, 2006. – 120 p.**

Selon le présent document, bien que le taux de fécondité soit en France un des plus élevés d'Europe, le vieillissement de la population se fait ressentir et induira, à moyen terme des besoins de main d'œuvre "ciblés". Ce rapport s'interroge sur l'opportunité d'opérer des migrations de remplacement pour mettre un frein au problème du vieillissement démographique qui risque d'accroître les difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activité. Il étudie les relations entre immigration et marché du travail et analyse l'impact de l'immigration sur l'emploi et la croissance. Il se penche sur l'accès des étrangers au marché du travail français, à la fois dans ses aspects juridiques et politiques. Il donne, enfin, des orientations pour la politique migratoire de la France (opportunité du recours à la main-d'œuvre immigrée, intégration de celle-ci sur le marché du travail, gestion des migrations du travail) <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000296/index.shtml>

**📖 Immigration/intégration. Un essai d'évaluation des coûts économiques et financiers.
- Jacques DUPAQUIER, Yves-Marie LAULAN**

Ed. L'Harmattan, 2006. – 133 p.

Collection "Questions contemporaines"

Quels sont les effets financiers et économiques de la politique d'immigration et d'intégration en France ? Autrement dit quel est le prix de cette immigration ? Dans un contexte d'endettement public et de tension, voire de violence dans les banlieues, ce colloque revient sur la question de l'équilibre entre dépenses et recettes publiques générées par les flux migratoires et l'assimilation à la société française de ces populations d'origine étrangère.

📖 L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France. – Collectif d'auteurs

Ed. Armand Colin, 2006. – 357 p.

Collection "Sociétales"

Fruit d'une enquête sur le terrain au niveau national, cet ouvrage propose un regard inédit sur un aspect méconnu de l'immigration, la place des "vieux" immigrés dans la société française. Répond aux questions concernant le traitement spécifique de la retraite des immigrés, les mesures de politique sociale à envisager, la façon d'insérer leur histoire dans notre culture nationale.

📖 Le creuset français : histoire de l'immigration XIXème-XXème siècle. – Gérard NOIRIEL

Ed. Points, 2006 (rééd.). – 437 p.

Dans la France d'aujourd'hui, au moins un habitant sur trois a des ascendances étrangères pour peu que l'on remonte jusqu'aux arrière-grands-parents. Et l'immigration en France a été massive et constante tout au long du XXème siècle. Paradoxalement, ce phénomène majeur a été ignoré par les historiens. Le but de ce livre est de combler cette lacune et d'apporter, à tous ceux qui réfléchissent sur l'intégration des populations immigrées, les éclairages de l'histoire.

**📖 Discriminations et ethnicisation : combattre le racisme en europe. - Manuel BOUCHER
Ed. Aube, 2005. - 407 p.**

Une partie plus théorique de cet ouvrage collectif se donne pour objectif de permettre une meilleure compréhension des processus discriminatoires et racistes mais aussi des actions menées pour combattre ces phénomènes. Une autre partie, plus orientée vers l'action, rassemble et compare des résultats de recherches et d'actions innovantes réalisées dans le cadre du programme européen EQUAL, mesure 2 : "lutter contre le racisme et la xénophobie".

📖 La lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi. - Roger FAUROUX

Ed. La Documentation française, 2005. - 50 p.

Au stade de l'embauche, l'origine ethnique, révélée par le nom, le faciès, ou l'adresse, constitue un handicap. Passer des intentions aux actes pour lutter contre ces discriminations, telles est la volonté affichée de l'auteur qui regroupe ses propositions en 6 grands points.

📖 Les minorités ethniques dans l'Union européenne : politiques, mobilisations, identités. - Lionel ARNAUD

Ed. La Découverte, 2005. - 254 p.

Cet ouvrage met en perspective la façon dont les Etats européens gèrent la présence sur leur sol de populations venues d'horizons culturels et religieux divers et s'intéresse à une européanisation des politiques d'intégration.

📖 L'état de la France 2005-2006 : un panorama unique et complet de la France : société, culture, économie, politique, territoires, Union européenne. - Serge CORDELLIER, Elisabeth LAU

Ed. La Découverte, 2005. - 446 p.

Présente les dimensions sociales, culturelles, économiques, politiques et européennes de la France. Aborde notamment les tendances démographiques, la place des femmes, l'immigration, la cadre de vie, le logement, la santé mais aussi les tendances sociales et économiques, la culture, la vie politique et sociale, les politiques publiques et l'Union européenne.

📖 Evolution actuelle des migrations internationales en Europe. Current trends in international migration in Europe. - John SALT

Ed. Conseil de l'Europe, 2005. - 177 p.

Collection "Migration"

Après un relevé des données statistiques relatives aux migrations internationales, l'auteur étudie les champs et les flux migratoires dans l'espace européen géographique et politique, les migrations de main-d'œuvre, les migrations politiques, les migrations de compétences, l'immigration clandestine et les récentes initiatives de coopération internationale.

📖 Etat, nation et immigration : vers une histoire de pouvoir. - Gérard NOIRIEL

Ed. Gallimard, 2005. - 590 p.

Analyse socio-historique des grandes questions d'actualité depuis vingt ans, notamment la crise du mouvement ouvrier, les problèmes de l'immigration, la recrudescence du nationalisme et la place de l'Etat dans la société. En s'appuyant sur les travaux de Max Weber, Norbert Elias, Michel Foucault ou Pierre Bourdieu, l'auteur ouvre une réflexion sur l'histoire du pouvoir.

📖 Jeunes diplômés issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations. - FASILD

Ed. La Documentation française, 2005. - 376 p.

Cette étude commanditée par le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) présente en première partie relative une enquête statistique sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de leur formation initiale.

En seconde partie, elle présente des entretiens qualitatifs approfondis auprès de jeunes issus de l'immigration et d'acteurs de recrutement

Note : Etudes et recherches

📖 Migrations internationales et gestion de l'emploi. Les quatrièmes Entretiens de l'Emploi 23 et 24 mars 2005

Ed. L'Observatoire de l'ANPE, 2005. - 241 p.

Collection "Les actes"

Pour sa quatrième édition des Entretiens de l'emploi, les 23 et 24 mars 2005 à Paris, l'ANPE a réuni quelque 600 participants qui interviennent sur le marché du travail : professionnels de l'emploi, responsables de ressources humaines, partenaires sociaux, chercheurs, praticiens français et

étrangers. L'élargissement de l'Union européenne et les perspectives démographiques des pays qui la composent transforment et actualisent la question des migrations internationales en Europe. Nouvelles circulations migratoires, difficultés de recrutement, accès à l'emploi des immigrés et lutte contre la discrimination, marchés transfrontaliers, nouveaux cadres légaux de la mobilité des personnes et des services. A quelles conditions entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et citoyens pourront-ils parler de politique migratoire réussie ? Quels rôles peuvent et doivent jouer les services publics de l'emploi dans cette question des migrations ? Autant de sujets auxquels une cinquantaine d'experts, français et européens, ont apporté leur contribution éclairée. L'intégralité des interventions et des débats sont réunis dans ces Actes.

http://www.anpe.fr/observatoire/actes/emploi_migrations_38.html

📖 La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours. - Patrick WEIL

Ed. Gallimard, 2005. - 574 p.

Collection "Folio histoire, n° 135"

Cette enquête historique, refondue et mise à jour, pose la question de la réouverture des frontières à des flux d'immigrations professionnelles sélectionnés. À l'encontre d'un lieu commun, l'auteur démontre que la France a une politique d'immigration qui s'est constituée progressivement depuis la fin des années 30 pour s'interrompre définitivement à la Libération. Les principes qui la fondent n'ont pas été portés à la connaissance du grand public pour des raisons politiques. Ils singularisent néanmoins la France parmi ses principaux partenaires occidentaux.

📖 Les immigrés dans la société française. Dossier. - Jean-Luc RICHARD

Ed. La Documentation française, 2005

In : Problèmes politiques et sociaux n° 916, septembre 2005. - 119 p.

Ce dossier est structuré en 3 parties : Portrait de l'immigration étrangère en France (Une immigration ancienne et structurelle ; La population immigrée en France ; Pluralité et diversité des immigrés) ; Quelle intégration pour les immigrés ? (Assimilation, intégration ou insertion ? Politiques locales d'intégration et mouvements associatifs ; De nombreux indicateurs d'intégration ; Des discriminations persistantes ; L'immigration en débats (Populations issues de l'immigration : quelles actions prioritaires ? La mémoire de l'immigration au service de l'intégration ; L'afflux migratoire au service de l'emploi ?).

📖 Les immigrés en France. - Collectif d'auteurs

Ed. INSEE, 2005. - 180 p.

Collection "INSEE Références"

Etude statistique sur la population immigrée qui rassemble une série de données descriptives présentant les diverses caractéristiques de la population étudiée.

📖 Beurs, Blacks et entreprise. - Jamila YSATI

Ed. Eyrolles, 2005. - 229 p.

Collection "Document"

Pour que l'entreprise reste un lieu privilégié de socialisation quotidienne, l'enquête menée sans tabous par l'auteure permet de mesurer le chemin qui reste à parcourir.

📖 Les demandeurs d'emploi étrangers. - Joëlle CHAZAL

Ed. ANPE, 2005. - 19 p.

Collection "Les essentiels"

Cet Essentiel décrit la population des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère en comparaison avec celle des français, la nationalité étant celle enregistrée lors de l'inscription à l'Agence. Globalement depuis 1997, le nombre de chômeurs étrangers a évolué comme celui de l'ensemble des inscrits à l'ANPE. Le taux de chômage des étrangers est ainsi toujours nettement plus élevé que celui des français. La situation sur le marché du travail des non-Européens reste particulièrement difficile.

http://www.anpe.fr/observatoire/publics/demandeurs_emploi_etrangers_36.html

📖 Tendances des migrations internationales : rapport annuel, édition 2004. - Collectif d'auteurs

Ed. OCDE, 2005. - 412 p.

Panorama des tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires dans les pays de l'OCDE, ainsi que dans les pays non membres. L'ouvrage analyse la situation des étrangers vis à vis du marché du travail, les naturalisations, les mesures prises pour lutter contre les migrations irrégulières ou les initiatives en faveur de l'intégration des immigrés.

📖 La création d'entreprise par les immigrés. Un dynamisme venu d'ailleurs. - Laurent MULLER, Stéphane de TAPIA
Ed. L'Harmattan, Institut de Recherche Formation et Action sur les Migrations (IRFAM), 2005. - 268 p.

Collection "Compétences interculturelles"

L'ouvrage consacré à la création d'entreprise par les immigrés, résulte d'une recherche pluridisciplinaire répondant à la question : "sur quels fondements reposent la survie et le dynamisme de ces acteurs mal connus du jeu économique ?"

📖 L'insertion des jeunes issus de l'immigration. - Frédéric LAINE, Mahrez OKBA
Ed. CEREQ, 2005

Net.doc n° 15, avril 2005. - 43 p.

L'insertion des jeunes issus de l'immigration est une question majeure à l'heure actuelle. Cette étude se focalise sur les métiers occupés par les jeunes issus de l'immigration, en terme de niveau de qualification, spécialités professionnelles.

<http://www.cereq.fr/cereq/Net-Doc-15.pdf>

📖 La discrimination de genre et d'origine à l'encontre des jeunes sur le marché du travail. Mesures à partir des différents aspects des situations professionnelles. - Olivier JOSEPH, Séverine LEMIERE
Ed. CEREQ, 2005

Net doc n° 12, mars 2005. - 32 p.

Cette recherche a pour objectif de mieux comprendre les phénomènes de discriminations sur le marché du travail.

<http://www.cereq.fr/cereq/Net-Doc-12.pdf>

📖 Atlas des populations immigrés Haute-Normandie. - INSEE Haute-Normandie, FASILD
Ed. INSEE Haute-Normandie, 2004

In : CAHIER D'AVANT n° 65, 2004. - 24 p

Cette étude présente des données sur la population immigrée en Haute-Normandie, elle met en évidence la diversité des situations vécues par ces populations selon l'ancienneté de leur installation, selon leur pays d'origine.

📖 Le contrat et l'intégration : rapport à Monsieur le Premier ministre. - HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION

Ed. La Documentation française, 2004. - 162 p.

Dans son rapport 2003 consacré au contrat et à l'intégration, le Haut conseil à l'intégration a été chargé par le Premier ministre d'émettre deux avis, l'un, sur la promotion sociale des jeunes des quartiers en difficulté, l'autre, sur les droits des femmes issues de l'immigration. Sur la base de ces avis, le HCI favorise le choix d'une politique positive (considérer les citoyens issus de l'immigration comme des citoyens à part entière et leur voir reconnaître, par des distinctions et des promotions, les mérites qu'ils ont acquis) et plus soucieuse des individus (idée d'un "contrat républicain" passé avec chaque homme et femme). Le HCI s'est par ailleurs associé à la mise en place du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et notamment au volet de la formation civique en établissant notamment un cahier des charges. Le contrat ouvre droit à une série de prestations en termes de formation linguistique, d'orientation vers la formation professionnelle, et d'accès aux services publics de l'emploi, ainsi qu'à un suivi social spécifique. Il prévoit également une formation civique obligatoire. Le HCI se penche enfin sur l'évolution des notions de contrat et d'intégration.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000033/0000.pdf>

📖 La crème des beurs : de l'immigration à l'intégration. - Philippe BERNARD

Ed. Seuil, 2004. - 332 p.

Une vingtaine de portraits de jeunes nés de parents maghrébins qui témoignent d'une intégration réussie. Leurs itinéraires respectifs, résultat d'un combat mené pour leur dignité et leur réussite, permettent de croire au succès de l'insertion sociale, culturelle et politique d'une nouvelle génération, jamais évoquée dans les discours politiques et médiatiques actuels.

📖 Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration étrangère en France. - Jean-Luc RICHARD

Ed. Presses universitaires de France, 2004. - 258 p.

Collection "Le lien social"

Un départ durable vers l'étranger ou l'intégration dans la société française sont les deux principales alternatives caractérisant les trajectoires de nos concitoyens, en particulier de ceux dont les histoires familiales ou individuelles se sont caractérisées par des migrations. Un nombre d'ailleurs

important d'enfants d'immigrés ayant vécu en France l'ont quittée, pour vivre ailleurs, souvent dans le pays d'origine des parents. Cependant, parmi les personnes issues des familles où les parents sont ou furent des immigrés, une large majorité des jeunes adultes s'établissent définitivement en France. Par un cheminement quasi chronologique, ce livre étudie leurs cursus scolaires, leurs rapports à la citoyenneté, leurs choix de vie familiaux, la fécondité des femmes, les situations d'activité, d'inactivité ou de recherche d'emploi. La présence et l'intégration des personnes provenant de pays étrangers ou issues de l'immigration sont toujours l'objet d'interrogations et controverses, au point d'être devenues, dans la société française, un des thèmes majeurs des débats sociaux et politiques. Pourtant, les études consacrées aux fils et filles d'immigrés en France et fondées sur des données fiables sont demeurées peu nombreuses. L'apport des données longitudinales, qui permettent d'étudier les trajectoires et les départs hors de France, permet les analyses totalement inédites proposées dans ce volume.

📖 Des entreprises aux couleurs de la France. Minorités visibles : relever le défi de l'accès à l'emploi et de l'intégration dans l'entreprise. Rapport au Premier ministre. - Claude BEBEAR

Ed. La Documentation française, 2004. - 141 p.

Collection des rapports officiels

Lever les obstacles à l'emploi et à l'intégration dans les entreprises pour les "minorités visibles", tel est l'objectif du rapport de Claude Bébéar. Les difficultés sont multiples : un taux de chômage plus élevé de la population des quartiers en difficulté ; un potentiel de main d'œuvre, au sein des minorités, sous-utilisé ou inadapté aux exigences du marché du travail dans un contexte paradoxal de manque de main d'œuvre ; une discrimination, liée à l'origine sociale et à la localisation géographique, qui commence dès l'école primaire pour se poursuivre tout au long de la scolarité ; une faible incitation à l'activité qui contribue à la non participation de certains individus au marché du travail ; une discrimination persistante au sein de l'entreprise associée à un manque de visibilité statistique concernant cette discrimination. Les propositions présentées dans le rapport sont de deux ordres : certaines relevant de l'entreprise seule, comprise au sens large (ses dirigeants, ses salariés, ses partenaires sociaux) ont pour but soit de rétablir l'égalité des chances pour les personnes qualifiées et/ou diplômés issus des minorités visibles, quelque soit leur âge, soit d'élargir le vivier des futures élites entrepreneuriales et professionnelles, notamment en diversifiant l'accès aux grandes écoles ; d'autres relevant d'une action concertée entre les entreprises et les pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) devraient permettre de résorber, ou de prévenir, des inégalités résultant d'une absence de qualification.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/044000573/index.shtml>

📖 Discrimination positive : pourquoi la France ne peut y échapper ? - Yazid SABEG, Yacine SABEG

Ed. Calmann-Lévy, 2004. - 247 p.

Les auteurs, deux frères, se considèrent comme l'exception qui confirme la règle. Ils démontrent les erreurs historiques qui ont freiné l'intégration et prennent parti pour la discrimination positive au nom de l'intégrité de la République, de son unité et de sa cohérence.

📖 Les mondes de l'ethnicité : la communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine. - A. BOUBEKER

Ed. Balland, 2003. - 361 p.

Cet ouvrage analyse l'immigration et l'intégration des différentes générations de maghrébins en France, en faisant émerger différentes figures : celle de la première génération avec le "zoufri", tour à tour pionnier, guerrier, travailleur immigré. Celle de la seconde génération avec le "beur", entre évasion des cités ghetto et invasion de l'espace public. Celle enfin de la génération suivante, en quête de refondation, avec la figure émergente de l'acteur ethnique.

📖 Sociologie de l'immigration. - Andréa REA, Maryse TRIPIER

Ed. La Découverte, 2003. - 128 p.

D'un point de vue politique ou médiatique, les phénomènes sociaux liés à l'immigration sont souvent considérés comme conflictuels. Les auteurs se détachent de cette approche en restituant la rigueur du travail scientifique produit, en particulier par les sociologues. Ils se livrent à une étude comparative montrant les différences entre les concepts sociologiques utilisés aux Etats-Unis et en Europe (et plus particulièrement en France) pour formuler des analyses sur les problématiques de l'immigration. La sociologie de l'immigration distingue traditionnellement deux problématiques : celle de l'immigration (cause de l'immigration, action des Etats d'origine et d'arrivée) et celle de l'installation des immigrés (intégration, acculturation, position sociale, économique et politique).

📖 Le point sur... Deux siècles d'immigration en France. - Philippe DEWITTE

Ed. La Documentation française, 2003. - 128 p.

Collection "Le point sur l'intégration et la citoyenneté"

Panorama de l'histoire des migrations internes et externes en France depuis deux siècles.

📖 Combattre les discriminations raciales. – Collectif d'auteurs

Ed. CFDT, 2003

In : La Revue CFDT n°59, mai-juin 2003

Ce numéro entend donner un éclairage sur les réflexions et les réponses syndicales face à un phénomène complexe que le monde du travail élude trop facilement, voire nie : il s'agit des discriminations raciales.

Parce que cela ne concerne pas seulement des actes isolés, la CFDT veut lutter pour l'égalité des droits et contre le racisme au travail.

Forte de sa connaissance des réalités professionnelles, elle agit sur le terrain, dans les entreprises. Comment appréhende-t-elle ce problème et quelles sont les actions concrètes qu'elle mène ?

Autant de questions qui supposent de dépasser le caractère passionné des débats, de lever des tabous et d'oser affronter les situations de discrimination. Un défi que la CFDT s'est posé pour mieux répondre aux exigences d'une véritable démocratie au travail.

📖 L'esclavage contemporain et ses réseaux - M. MONRIQUE

Ed. Journal officiel avis et rapports du conseil économique et social n°5, 06 mars 2003. - 32 p.

Après avoir décrit les multiples formes de l'esclavage moderne (travail clandestin, prostitution, exploitation des enfants, esclavage domestique, trafic d'organes), ce rapport analyse les réponses apportées à ce phénomène (rappel du dispositif important mis en place et bilan critique de son application). En annexes, figurent les documents de base relatifs à la prévention et lutte contre l'esclavage, ainsi qu'un tableau comparatif des législations et meilleures pratiques dans l'Union européenne.

📖 Les défis de l'immigration future. - Michel GEVREY

Avis et rapports du conseil économique et social n° 22, 6 novembre 2003. - 362 p.

A l'horizon 2020, la baisse de la population en âge de travailler ne pourra être compensée ni par la poursuite de la hausse de la fécondité ni par le relèvement du taux d'emploi des salariés les plus âgés. Face à cette perspective, le Conseil économique et social propose d'envisager autrement le futur de l'immigration en France et en Europe et d'articuler une politique d'asile conforme aux conventions internationales et à notre Constitution, une politique d'immigration mieux organisée et plus accueillante et une politique d'intégration respectueuse des règles et des valeurs de la République.

Note : rapport

http://www.ces.fr/ces_dat2/3-1actus/frame_derniers_rapports.htm

📖 Construire une politique d'égal accès à l'apprentissage des jeunes issus de famille immigrées. Synthèse de travaux coordonnés par le FASILD (1999-2002). - FASILD

Ed. FASILD, 2003. - 169 p.

Cette synthèse présente les principaux travaux menés par le Fasild visant à reconnaître l'existence des discriminations dans l'accès aux contrats d'apprentissage.

📖 La discrimination ethnique, Réalités et paradoxes. - Collectif d'auteurs

Ed. CNDP, 2003

In : Ville-Ecole-Intégration ENJEUX n° 135 - décembre 2003. - 235 p.

La société française entretient des liens ambigus avec les immigrés et les enfants d'immigrés, elle oscille entre stratégie du silence et bouffées médiatiques. Ce dossier présente la chronique ordinaire et quotidienne d'une différence qui se rappellent à chaque décision, chaque tournant de l'existence : scolarisation, travail, logement, loisirs.

<http://www.cndp.fr/vei/>

📖 Nouvelles migrations, nouvelles formes des migrations. - Collectif d'auteurs

Ed. CNDP, 2003

In : Ville-Ecole-Intégration ENJEUX n° 131 - décembre 2002. - 241 p.

Les migrations mondialisées sont une donnée incontournable de ce début de XXIème siècle. A partir de 1974, le regroupement familial succéda à une immigration de travail. Cependant le monde des migrations bouge. Le modèle à partir duquel nous continuons à penser les migrations a-t-il encore toute sa pertinence ?

<http://www.cndp.fr/vei/>

📖 Immigration, marché du travail, intégration. – Commissariat au Plan, François HERAN, Jean-Michel CHARPIN

Ed. La Documentation française, 2002. - 409 p.

Malgré une stabilisation de la part des immigrés dans l'ensemble de la population française, le problème de l'immigration continue à déchaîner les passions et à soulever des questions. Le présent recueil dresse le bilan des recherches en cours, en s'appuyant sur les analyses d'une soixantaine de spécialistes français ou étrangers réunis tout au long de l'année 2001, dans le cadre d'un séminaire organisé par le Commissariat au Plan. L'ouvrage reprend un certain nombre de ces textes en abordant le phénomène migratoire sous des approches très différentes, à la fois démographiques, sociales, économiques, juridiques, politiques et historiques. Les cinquante propositions ou "thèses sur l'immigration, l'insertion et la discrimination" présentées au début de l'ouvrage, par le président du séminaire, donnent un aperçu de l'état des connaissances résultant de cette approche pluridisciplinaire et de ces différentes contributions. Elles s'adressent aux acteurs sociaux-économiques, aux pouvoirs publics et aux chercheurs et devraient leur permettre de poursuivre la réflexion sur le sujet.

📖 Atlas de l'immigration en France : exclusion, intégration. - Gérard NOIRIEL

Ed. Autrement, 2002. - 64 p.

Après avoir proposé une approche historique de l'immigration en France de 1789 à nos jours, cet atlas présente les caractéristiques sociales, culturelles et religieuses des populations issues de l'immigration et décrit les principaux apports de l'immigration, sur le plan économique, démographique, social, culturel et politique. Une attention particulière est également portée aux problèmes liés à l'immigration (discours et pratiques xénophobes, déracinement, entre-soi communautaire,...)

📖 Plus marseillais que moi, tu meurs ! Migrations, identités et territoires à Marseille. – Collectif d'auteurs

Ed. L'Harmattan, 2001. - 187 p.

Avec un taux de chômage proche du double de la moyenne nationale, une intégration des immigrés qui semble se passer plutôt bien..., l'alchimie sociale de Marseille intrigue et suscite de nombreuses questions. A partir d'enquêtes de terrain, les auteurs tentent d'éclaircir cette situation et de dégager les caractéristiques de la communauté marseillaise.

📖 De l'égalité formelle à l'égalité réelle : la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes. - Manuel BOUCHER

Ed. L' Harmattan, 2001. - 582 p.

Cet ouvrage révèle une partie des réflexions et des débats entre plusieurs partenaires européens impliqués dans le champ de l'intervention sociale, de la formation et de la recherche (Italie, Grande-Bretagne, Grèce, Finlande, Suède, France) mobilisés au sein d'un projet commun (PIC-Emploi Integra) destiné à améliorer l'intégration des immigrés et à lutter contre les discriminations ethniques. Cet ouvrage est composé de trois parties : - la première pose le cadre de réflexion et d'action de l'intégration des immigrés dans chacun des pays partenaires du projet, - la deuxième est axée sur la nécessité de construire une "éducation interculturelle" pour bien vivre ensemble dans une société multiculturelle respectueuse des différences, - la troisième partie est orientée vers la nécessité d'organiser d'un point de vue institutionnel, juridique et pratique la lutte contre les discriminations ethniques au sein de l'Union européenne. Certains articles ont été rédigés en Anglais, les autres en Français.

📖 L'Europe des migrations. – Catherine WITHOL DE WENDEN

Ed. La Documentation française, 2001. - 87 p.

France, Allemagne, Grande-Bretagne : les traditions d'immigration et d'intégration des trois plus grands et plus anciens pays d'accueil de l'Union européenne divergent sur de nombreux points. De plus, les pays du Sud du continent, ainsi que ceux d'Europe centrale et orientale qui vont rejoindre l'UE, sont à leur tour devenus des terres d'immigration ou de transit.

Des accords de Schengen en 1985 au traité de Nice en 2000, en passant par Dublin (1990), Amsterdam (1997) et Tampere (1999), ce sont toutes les mesures d'harmonisation des différentes législations nationales qui sont mises en regard.

Dans ce vade mecum de l'Europe des nouvelles mobilités, on trouvera également un panorama de la situation des populations immigrées et réfugiées dans les différents pays, ainsi qu'une présentation comparative des réglementations nationales et européennes concernant la maîtrise des flux, l'entrée et le séjour, les régularisations, le droit d'asile, les politiques d'intégration avec notamment les mesures de regroupement familial, et enfin l'accès à la nationalité.

📖 Les indésirables : l'intégration à la française. - Jean FABER

Ed. Grasset , 2000. - 270 p.

Cet ouvrage traite du problème de l'immigration en France. Comment intégrer les étrangers ? Comment éviter l'explosion d'une société française à l'heure où l'Europe pourrait s'enrichir à nouveau d'un flux d'immigrés ?

Ce livre, polémique, dénué de pathos, parfois cruel pour les politiques nous emmène dans le réseau des associations, sur le "terrain", jusqu'à ces lieux où règne l'absurdité des discours officiels.

📖 L'universel républicain à l'épreuve. Discrimination, ethnicisation, ségrégation. - Collectif d'auteurs

Ed. CNDP, 2000

In : VEI ENJEUX n° 121, juin 2000. - 216 p.

Les valeurs universalistes de la république semblent aujourd'hui mises à l'épreuve. La république ne paraît plus en mesure de remplir l'intégralité de son projet. Les processus de ségrégation, la discrimination, observable dans la société civile, sur le marché du travail, touchent aussi l'école. Les discours des politiques, des administrations et ceux des acteurs de l'éducation ou du travail social, à l'instar de celui des jeunes, témoignent d'une ethnicisation des rapports sociaux. Ces phénomènes conduisent l'Etat à mettre en place une politique de lutte contre les discriminations, pensée comme un des outils des politiques d'intégration.

<http://www.cndp.fr/vei/>

📖 Les théories de l'intégration entre universalisme et différentialisme. - Manuel BOUCHER

Ed. L' Harmattan, 2000. - 350 p.

Cet ouvrage dresse un état des lieux des concepts, notions, discours et débats contemporains sur la question de l'immigration et l'intégration des immigrés. Dans une première partie, il développe les concepts (assimilation, acculturation, insertion, intégration, immigration, discrimination, stigmatisation et racisme) en mettant à jour leurs significations et leurs enjeux actuels dans les champs politique et sociologique. Dans une deuxième partie, il met à jour et analyse 4 grands modèles d'intégration (assimilationniste, communautaire, intégrationniste républicain, multiculturaliste).

📖 Jeunes issus de l'immigration. De l'écoute à l'emploi. - Maryse TRIPIER, France AUBERT, François VOUREC'H

Ed. L'Harmattan, 1999. - 272 p.

Les questions de la réussite scolaire ou universitaire et de l'égalité des chances sont de vieux objets, des sciences sociales. Les mêmes questions analysées sous l'éclairage de différenciations "ethniques" le sont déjà beaucoup moins. Quant à l'analyse des discriminations à l'embauche des jeunes issus de l'immigration, le domaine est quasi désert, en particulier en France. Il fallait pouvoir en faire le tour, du moins répertorier les recherches, les appréhender, les confronter.

Notes : Colloque européen organisé par l'URMIS/CNRS en 1996 " réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discriminations à l'embauche des jeunes issus de l'immigration"

📖 La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. - Abdelmalek SAYAD

Ed. Seuil, 1999. - 442 p.

L'auteur s'attache à construire l'émigration algérienne en tant qu'objet sociologique à partir du récit d'un émigré kabyle, il rend compte des causes de l'émigration, de l'image de la France en Algérie, des logiques familiales et individuelles, des filières villageoises communautaires, des multiples difficultés de la vie en France. Il met en place les liens qui se tissent entre ceux d'ici et ceux de là-bas. Il identifie les éléments et les temps constitutifs de la vie d'un émigré.

Il souligne la nécessité de reconstituer intégralement les trajectoires d'émigrés dont l'analyse permet de distinguer les variables d'origines et celles d'aboutissement et donc de renoncer à une vue partielle et ethnocentrique du phénomène migratoire.

Articles

Le travail social auprès des étrangers (2ème partie). - V. CARRERE, A. MORICE, D. MAILLE, F. DESPRE, E. RIVE

In : PLEIN DROIT n° 72, mars 2007. - pp. 4-23

Ces dernières années, le paysage de l'intervention sociale auprès des populations immigrées a été bouleversé par des réformes institutionnelles de grande envergure (création de l'ANAEM après absorption du SSAE par l'OMI, disparition du Fasild au profit de l'Acse). Quel sens ont ces

bouleversements, quel projet politique sous tendent-ils ? Quelles répercussions sur les modes d'intervention et le devenir du service social auprès des étrangers?.

Migrations internationales, quels effets sur les économies ? – Collectif d'auteurs

In : PROBLEMES ECONOMIQUES n° 2914, 3 janvier 2007. – pp. 2-33

La mondialisation de l'économie s'accompagne d'un accroissement incessant des flux migratoires. Le nombre de migrants internationaux est aujourd'hui évalué à quelque 190 millions d'individus contre 82 en 1970. Le phénomène n'est pas nouveau mais il prend avec le progrès des transports et des moyens de communications des proportions jusque-là inédites.

Immigration choisie : précarisation subie – Collectif d'auteurs

In : ECARTS D' IDENTITE n°109, 2006. - pp. 4-88

Ce dossier propose une lecture juridique de la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration (commentaire des principales mesures) ainsi qu'une analyse critique de la philosophie de cette loi, et plus globalement de la politique d'immigration française prônant une "immigration choisie" contre une "immigration subie". Le dossier tente également de répondre à cette question : en matière de traitement de l'immigration et de la "diversité culturelle", n'assistons-nous pas en Europe, et plus singulièrement en France, au développement de logiques "libérales-sécuritaires" mortifères?. Il publie également un article d'Abdelmalek Sayad paru en 1999 et explicitant comment "l'Etat se pense lui-même en pensant l'immigration".

Choisir ses immigrés : une fausse bonne idée. – Collectif d'auteurs

In : LIAISONS SOCIALES MAGAZINE n° 75, octobre 2006. - pp. 18-28

Sélectionner les travailleurs immigrés dont la France a besoin...Le pari de la loi Sarkozy n'est pas si simple. Si elle rend plus transparentes les pratiques existantes, sa portée reste limitée et sa mise en œuvre complexe.

Immigration et marché du travail : un siècle d'histoire – Collectif d'auteurs

In : HOMMES ET MIGRATIONS n°1263, septembre-octobre 2006. - pp. 4-122

Ce dossier apporte un éclairage sur l'histoire imbriquée du travail et des migrations en France en privilégiant la double figure des travailleurs portugais et algériens. Il pose un constat : l'immigration « choisie » par les entreprises contribue depuis toujours à la segmentation du marché du travail français (avec un cloisonnement des immigrés dans des postes peu qualifiés, mal rémunérés, sans perspective de promotion).

Les transferts intergénérationnels des migrants âgés. Claudine ATTIAS-DONFUT, François-Charles WOLFF, Philippe TESSIER

In : ECONOMIE & STATISTIQUE n° 390, juillet 2006. – 22 p.

Les migrants âgés vivant en France versent des sommes d'argent conséquentes aux membres de leurs familles et ces dons sont en priorité motivés par les besoins des destinataires.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es390a.pdf

De l'immigration à l'intégration : en Europe, à chacun son modèle. - C. BOLZMAN, M. BOUCHER, A. KIESER

In : LE MONDE DIPLOMATIQUE n° 627, juin 2006. - pp.15-17

Cet article propose une approche comparative des différents modèles d'intégration mis en œuvre par les Etats membres de l'Union européenne. Un deuxième article aborde plus particulièrement le modèle allemand.

Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy sur sa politique d'immigration. - Patrick WEIL

In : ESPRIT n°5, mai 2006. - pp. 79-88

Réponse à Nicolas Sarkozy suite à sa dernière loi sur l'immigration qui vise à limiter le regroupement familial et accroître l'immigration choisie de travailleurs qualifiés. L'auteur démontre, en quoi cette nouvelle loi créera davantage de difficultés, tant pour la population immigrée que pour les administrations françaises.

Immigration et marché du travail Collectif d'auteurs. - Collectif d'auteurs

In : FORMATION EMPLOI n° 94 avril-juin 2006. - pp. 5-118

Ce dossier vise à une prise de conscience à minima de l'existence d'inégalités, voire de discriminations avérées.

Au sommaire :

- Introduction
- La discrimination ethnique à l'embauche à l'agenda politique belge
- Une double pénalisation pour les non-diplômés du supérieur d'origine nord-africaine ?

- Discrimination dans l'accès à l'emploi des jeunes d'origine immigrée en Suisse
- L'enseignement, une chance de mobilité sociale pour les jeunes issus des immigrations ?
- Quelle professionnalisation dans le travail social pour les diplômés issus de l'immigration ?
- Les immigrés accèdent moins à la formation professionnelle continue

Dix façons de protéger les travailleurs sans papiers. - M. LEVOY

In : MIGRATIONS SOCIETE n°104, mars-avril 2006. - pp. 193-216

Cet article "décrit dix types d'action susceptibles d'être menées afin de protéger les travailleurs sans papiers".

La mémoire de l'immigration en France : premier essai de cartographie et d'analyse des projets. - C. ANDRIEU

In : HOMMES ET MIGRATIONS n°1260, mars-avril 2006. - pp. 129-135

Cartographie géographique et typologique des projets portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en France qui a pour objet d'améliorer la connaissance et la compréhension des dynamiques mémorielles qui émergent sur les territoires. Elle est une synthèse d'un rapport final disponible sur le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (www.histoire-immigration.fr).

Les nouveaux visages de l'immigration. - Carine FOUTEAU, Anne BAUER

In : LES ECHOS, 27-28 janvier 2006. - 7 p.

A travers la planète, les migrations se diversifient et s'internationalisent au rythme de la mondialisation. Les migrants sont prêts à parcourir des milliers de kilomètres, parfois au péril de leur vie, pour tenter leur chance dans des pays qui, eux, ont tendance à fermer leurs frontières. Au sommaire de ce dossier :

- Les mouvements migratoires dans le monde,
- Le poids de l'immigration dans la croissance démographique,
- Les rêves d'Europe sur la route de l'exil,
- L'émigration : des flux financiers à valoriser,
- La précarité, lot commun des immigrés,
- L'Europe se cherche des gardes-frontières.

<http://www.lesechos.fr/info/inter/200070247.htm>

Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure.

In : BREF CEREQ n° 226, janvier 2006. - 4 p.

Depuis plus de deux décennies, le chômage très élevé, pèse fortement sur les jeunes, et notamment sur les moins diplômés d'entre eux. La barrière à l'entrée sur le marché du travail semble particulièrement difficile à franchir pour ceux qui sont originaires du Maghreb.

<http://www.cereq.fr/cereq/b226.pdf>

Emploi des immigrés et discriminations. - Collectif d'auteurs

Ed. La Découverte, 2005. - pp. 97-108

Mettre en perspective l'ensemble des mutations de l'emploi en France, depuis une vingtaine d'années, constitue l'ambition de cet ouvrage qui mobilise pour cela une sélection de travaux, notamment ceux réalisés à l'IRES. Trois grandes entrées sont proposées comme composantes essentielles de la relation salariale : les normes d'emploi, les dynamiques salariales, et enfin, la durée et les conditions de travail. La France, est, à cette fin, saisie dans ses évolutions, à partir d'un éclairage comparatif avec d'autres pays européens et d'un ancrage dans les politiques économiques et sociales européennes.

Note : In « Les mutations de l'emploi ». - IRES

Les grandes tendances de la politique française d'immigration - Catherine WITHOL DE WENDEN

In : MIGRATIONS SOCIETE n°101, septembre 2005. - pp. 153-163

Cet article analyse le contexte et les grandes lignes de l'évolution de la politique d'immigration française telle que mise en oeuvre par Nicolas Sarkozy redevenu ministre de l'Intérieur en juin 2005.

Sur le même chantier. - Hela YOUSFI

In : PROJET n° 287, juillet 2005. - pp. 55-61

Les références culturelles des travailleurs immigrés permettent de comprendre leurs jugements, l'interprétation de ce qu'ils vivent au travail, les relations entre diverses nationalités.

Histoire de l'immigration en France : état des lieux, perspectives d'avenir. - Gérard NOIRIEL.

In : HOMMES ET MIGRATIONS n° 1255, mai-juin 2005. - pp. 38-48

Cet article revient sur la genèse de l'histoire de l'immigration en tant que champ de recherche à part entière.

Les conséquences de l'élargissement de l'Europe sur le marché du travail. - Marie-Cécile AMAUGER-LATTES

In : NOTE DU LIRHE n° 406, janvier 2005. - 7 p.

Le nouvel élargissement de l'Union européenne a suscité des craintes face à d'éventuelles concurrences déloyales, à des délocalisations, à une homogénéisation des rémunérations à la baisse. Ce document dresse un bilan.

<http://lirhe.univ-tlse1.fr/publications/notes/406-05.pdf>

Immigration : les impacts sur le marché du travail. - Collectif d'auteurs

In : PROBLEMES ECONOMIQUES n° 2851, 12 mai 2004. - pp. 2-31

Les enjeux économiques de l'immigration constituent un thème récurrent dans le débat public. De nombreuses idées reçues, fréquemment véhiculées, contribuent à fausser l'analyse.

La place des jeunes issus de l'immigration dans le système éducatif français. - Collectif d'auteurs

In : MIGRATIONS SOCIETE n° 93-94, mai 2004. - pp. 91-150

Ce dossier réunit l'essentiel des contributions des chercheurs présentées lors du colloque : la place des jeunes issus de l'immigration dans le système éducatif français, qui s'est tenu le 22 novembre 2003 à l'université de Cergy-Pontoise, à l'initiative de l'association berbère du Val-d'Oise avec le soutien du Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI). En deuxième partie, les acteurs de terrain sont intervenus pour parler de leur pratique quotidienne par rapport : - au soutien scolaire; - à l'enseignement de la langue du pays d'origine; - à la lutte contre les discriminations; - aux actions menées à l'intérieur même des écoles auprès des jeunes enfants.

L'accès aux fonctions publiques des jeunes d'origine immigrée. - H. PERES

In : MIGRATIONS ETUDES n° 122, avril 2004. - 8 p.

Cette étude a été réalisée en 2003 dans le but de préciser le nombre de jeunes d'origine immigrée dans les centres de préparation au concours des 3 fonctions publiques et montrer le cas échéant les discriminations.

<http://www.social.gouv.fr/IMG/pdf/migrationsetudes122.pdf>

Circulations migratoires. Nouvelles dynamiques des migrations. - Patrick du CHEYRON, Françoise LECLERC

In : REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES n° 2, avril-juin 2004. - pp. 1-205

Le schéma classique de l'immigration (d'un pays de départ vers un pays d'accueil bien déterminé) n'a pas disparu mais il a évolué pour faire progressivement place à des circulations migratoires plus complexes dont les origines se diversifient et dont la destination finale peut être plus lointaine et plus incertaine.

Ce numéro s'inscrit dans ce nouveau contexte. Il s'articule autour de deux axes : le premier rend compte des mouvements migratoires qui s'observent aujourd'hui ; le second témoigne de la diversité des expériences des pays et des migrants eux-mêmes.

<http://www.sante.gouv.fr/drees/rfas/index.htm>

Créer son entreprise pour échapper au chômage et à la discrimination : le cas des entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine. - M. MADOU

In : VILLE-ECOLE-INTEGRATION ENJEUX n°136, mars 2004. - pp. 86-98

"Pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine, la création d'entreprise représente bien souvent la dernière chance d'insertion. Alternative à la fois au chômage et à la précarité, elle offre à ces jeunes peu formés, de surcroît victimes de la discrimination, la possibilité d'inventer des pratiques et des stratégies de contournement des obstacles à leur insertion professionnelle et sociale."

Intégrations : la quadrature du cercle républicain. - Collectif d'auteurs

In : ESPRIT n° 2, février 2004. - pp. 32-99

Après une introduction sur les nouvelles inégalités et la lutte contre les discriminations, ce dossier propose un premier article redéfinissant les inégalités, où les auteurs mettent en évidence l'obsolescence des outils classiques et appellent à une réaffirmation du rôle de l'Etat. Un deuxième article sur le chômage et l'intégration économique se penche sur le revenu minimum d'activité qu'il

présente comme une réforme contestable. Un troisième article est consacré à la vocation migratoire, l'asile, le contrôle des flux migratoires et la volonté d'intégration. Un quatrième article présente la France et ses quatre régions. Ce dossier se clôt sur le constat de l'existence de civilisations rétives au développement économique. Ici, l'auteur défend l'idée que les écarts de développement ne s'expliquent jamais par des facteurs culturels ou religieux.

Le recrutement des salariés qualifiés ressortissants des pays tiers par les entreprises. - M. DORIN

In : MIGRATIONS ETUDES n° 120, février 2004. - p. 12

Synthèse d'une étude menée en 2003 portant sur les pratiques et besoins des entreprises en matière de recrutement de salariés qualifiés ressortissants de pays tiers. Sont développés : la motivation des recrutements, la typologie des salariés recrutés et les types de contrats concernés, tant au niveau des entreprises que des administrations, ainsi qu'un recueil des formulations des organismes représentatifs du monde économique, notamment la différenciation sectorielle et les perceptions patronales et consulaires.

L'insertion professionnelle des étrangers en France en 2002

In : DPM, 2004. - 4 p.

Cet article est composé de divers tableaux, camemberts et diagrammes représentant : -l'évolution de la population étrangère totale de 1990 à 2002 en France, -la population active étrangère, -le nombre d'étrangers qui accèdent à la formation professionnelle et -les chiffres du chômage avec la répartition des demandeurs d'emploi par nationalités (déc. 2002).

Pratiques dans l'immigration : des identités en recomposition. - Collectif d'auteurs

In : VILLE-ECOLE-INTEGRATION ENJEUX n° 133, juin 2003. - pp. 133-189

Ce numéro se veut un essai de clarification par l'analyse de situations concrètes dans un contexte de fragmentation de nos sociétés où les frontières s'estompent, les métissages se généralisent. La mondialisation du marché et des formes d'expression va de pair également avec le retour de formes identitaires.

L'invention française de la discrimination. - Didier FASSIN

In : REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE Vol. 52 n° 4, 2002 - pp. 404-423

À la fin des années 1990, les pouvoirs publics et plus largement la société française ont commencé à reconnaître l'existence de discriminations liées à l'origine et souvent qualifiées de « raciales ». Cette évolution, dont quelques-uns des signes les plus marquants sont rappelés, s'inscrit en rupture avec un discours et une idéologie qui avaient consisté à nier cette réalité. Jusqu'alors disjointes, les problématiques du racisme et de l'inégalité trouvent désormais un lieu d'articulation, ce qui a des conséquences en termes à la fois de représentation du monde social et de conception des politiques publiques. Une réflexion critique sur les enjeux anthropologiques de cette innovation peut toutefois être formulée à trois niveaux: du point de vue des procédures d'objectivation, il existe un risque d'essentialisation des catégories utilisées ; sous l'angle des processus de subjectivation, la tension entre sujet de droit et sujet de souffrance favorise une victimisation des personnes ; dans la perspective de l'action enfin, la judiciarisation de la lutte contre la discrimination tend à se faire au détriment d'une approche historique et sociale des fondements racistes de l'inégalité

Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès sur le marché du travail. - Collectif d'auteurs

In : FORMATION EMPLOI n° 79, juillet-septembre 2002. - pp. 31-49

Même diplômés de l'enseignement supérieur, les jeunes originaires du Maghreb s'insèrent plus difficilement que les jeunes dont les parents sont nés en France ou en Europe du Sud.

Savoirs d'exclus, savoirs exclus ?. - Collectif d'auteurs

In : VEI ENJEUX n° 123, décembre 2000. - pp. 117-162

Savoirs, capacités et compétences donnent lieu à diverses définitions selon les usages ou les périodes. A l'école, la notion de rapport au savoir est particulièrement importante, ce rapport pouvant être de domination ou d'émancipation. Savoirs scolaires et savoirs d'expérience s'opposent-ils ou sont-ils complémentaires ? Savoirs et compétences des exclus et des migrants, souvent inédits, ne sont-ils pas "savoirs exclus" et donc non reconnus ? Il est pourtant possible de contrebalancer le poids que représente souvent l'échec scolaire grâce à la force de création que génèrent les savoirs de vie et de faire ainsi d'un parcours de vie un parcours de formation.

Vers une pénurie de personnel qualifié ? - François MICHAUX

In : FUTURIBLES n° 254, juin 2000. - pp. 45-53

L'arrivée, sur le marché du travail, des générations creuses du baby krach, au moment où les générations nombreuses du baby boom partiront à la retraite, risque de se traduire, en Europe, par une diminution de 30 millions d'actifs. Rien qu'en France, la population des 25-54 ans pourrait se réduire d'ici 2020 au rythme de 30 à 500 000 personnes par an. Ainsi risquons-nous, particulièrement si la croissance économique se maintenait à un niveau élevé, de souffrir durablement de pénurie de main-d'œuvre, notamment pour les emplois qualifiés, explique François Michaux, qui observe que, dans le secteur de la métallurgie, le phénomène est déjà très sensible, en France comme dans les autres pays industrialisés.

Les pénuries de main-d'œuvre ? -

In : FUTURIBLES n° 254, juin 2000. - pp. 3-64

Après la baisse du chômage, un autre problème fait son apparition : la pénurie de main-d'œuvre. Une mauvaise orientation scolaire des jeunes ainsi que le refus d'occuper des emplois considérés comme peu motivants ou trop peu rémunérés expliqueraient en partie cette pénurie. A Saint-Nazaire, l'entreprise phare des chantiers navals n'a aucun mal à recruter la main-d'œuvre nécessaire à la reprise de ses activités mais son succès se retourne contre les sous-traitants et les entreprises locales qui ne bénéficient pas du même pouvoir d'attraction. Dans le secteur particulièrement touché de l'artisanat du bâtiment, une action a été engagée en vue de revaloriser l'image du métier et d'établir une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Les carences en main-d'œuvre et en personnel qualifié risquent de s'aggraver dans les années à venir avec l'arrivée sur le marché du travail des générations creuses du "baby krach". Certains envisagent pour y remédier de mobiliser les inactifs "activables" (les 15-24 ans, les femmes et les salariés vieillissants), mais pour d'autres la véritable solution réside dans le recours à l'immigration.

Les salariés étrangers : loin des secteurs porteurs et des positions valorisées. - A. TANAY

In : PREMIERES INFORMATIONS PREMIERES SYNTHESES n° 46-1. - 2000. - 8 p.

Début 2000, un million d'étrangers âgés de 20 à 60 ans sont salariés du secteur privé. Leur situation s'est incontestablement améliorée au cours des dernières années, où la conjoncture de l'emploi est plus favorable.

Toutefois, les étrangers demeurent des salariés peu qualifiés, principalement des ouvriers. Or les besoins en main-d'œuvre non qualifiée se sont réduits depuis une quinzaine d'années en raison des évolutions technologiques et de la crise de l'emploi dans l'industrie et la construction. Ils sont encore nombreux à y travailler, mais les métiers peu qualifiés du tertiaire, comme employé de maison, assistant maternel ou concierge, constituent pour beaucoup d'étrangers, de femmes notamment, des débouchés importants. Plus vulnérables du fait de leur formation et de leur qualification, les étrangers sont davantage en contrat à durée limitée (13 %) et à temps partiel (19 %) que les Français.

[http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2000-46 - 1 -](http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2000-46_-_1_-)

[Les salaires étrangers loin des secteurs porteurs et des positions valorisées.pdf](#)

De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique. - Alexis SPIRE

In : ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES n° 129, septembre 1999 - pp. 50-56

La notion d'immigré s'est construite peu à peu comme catégorie démographique et statistique pour être entérinée, en 1990, par une institution officielle, le Haut conseil à l'intégration (HCI). Son évidence occulte cependant le processus de sa légitimation, qui procède de sa certification et de son authentification par un ensemble d'organismes et d'agents dont l'action s'est inscrite dans le contexte d'une politique d'intégration des immigrés. L'institutionnalisation de la catégorie statistique d'immigré, par rapport à l'ancienne catégorie juridique d'étranger, puis sa généralisation et sa routinisation dans l'ensemble du système statistique, a en effet permis d'inclure les populations ayant acquis la nationalité française et ainsi mettre en valeur un modèle d'intégration réussie.

Les sciences sociales, l'économie et l'immigration. - Jacky FAYOLLE

In : REVUE DE L'OFCE - OBSERVATIONS ET DIAGNOSTICS ECONOMIQUES n° 68, janvier 1999. - pp. 193-217

Dans le débat public sur l'immigration la voix des économistes est rare et prudente, comparée à celle des démographes, des juristes, des politologues et des sociologues. Pourtant la réflexion économique propose une vision nuancée des effets de l'immigration sur l'économie du pays d'accueil. Ainsi, ce texte situe la dimension économique au sein de l'ensemble des références. Il insiste sur la nécessité d'une approche dynamique du processus migratoire afin d'évaluer et d'anticiper ses répercussions sur l'économie.

Laboratoires

Portail français des sciences sociales

<http://www.liens-socio.org>

LABORATOIRES DE RECHERCHE en lien avec les thématiques abordées

CEE (Centre d'études et de l'Emploi)

Le CEE est un établissement public administratif, rattaché au CNRS. Sa mission : éclairer les principaux enjeux relatifs à l'emploi pour les pouvoirs publics et les acteurs économiques et sociaux, construire des connaissances sur les questions relatives aux transformations de l'emploi et du travail .

Ces publications : **Le Quatre pages**, en ligne , des Documents de travail consultables au format PDF, **CONNAISSANCE DE L'EMPLOI**.

président du conseil scientifique du CEE : **Jacques Freyssinet**

<http://www.cee-recherche.fr/>

La recherche au Centre d'études de l'emploi s'organise en cinq unités de recherche :

- Âge et travail étude de l'évolution démographique de la population active et sa prise en compte dans la conception des moyens de travail. **Serge Volkoff** Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (GIS-CREAPT)
- Emploi, protection sociale et Institutions et Marchés du travail
- L'expérience des personnes aux prises avec l'action publique
- Travailleurs et organisations **Michel Gollac**

Des partenariats à signaler dont : L'école doctorale «Entreprise-Travail-Emploi» (**ete**) <http://www.polytechnicum.org/ete/> sur les problèmes contemporains du travail est dirigée par Jean-François Germe professeur au CNAM, son correspondant pour Marne-la-Vallée est **Yves Lichtenberger**. Outre les UFR d'économie et de sociologie de l'Université de Marne-la-Vallée, elle repose sur plusieurs centres de recherche et écoles supérieures : l'ENPC, Le Centre d'études de l'emploi, le GIP - MIS, l'IRES, le LATTIS, le CRG, le CGS de l'École des Mines et le CNAM. http://www.cee-recherche.fr/fr/c_rech5.htm

CELIA (Centre d'Etudes des Langues Indigènes d'Amérique)

Le CELIA est un laboratoire de recherches (**Marie Noëlle CHAMOUX**, Chargée de recherche) dont les activités répondent à trois types de finalités :

- Apporter des connaissances nouvelles sur les systèmes linguistiques de l'Amérique indigène encore très peu documentés voire inconnus, et contribuer par là aux débats en cours dans les sciences du langage,
- Contribuer à l'intelligence des cultures amérindiennes par le déchiffrement et/ou l'interprétation de textes (que ceux-ci aient été recueillis en contexte oral ou qu'ils relèvent des traditions écrites),
- Répondre à la demande sociale de plus en plus grande et de plus en plus variée, concernant ces langues et ces textes.

<http://celia.cnrs.fr/>

Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international.

Les départements

Production et usage de la formation continue (DFC)

Entrées dans la vie active (DEVA)

Professions et marché du travail (DPMT)

Travail et formation (DTF)

Les études sur la transformation des métiers et des qualifications constituent une des spécialités historiques du Céreq et un ensemble de travaux largement partagés au sein du réseau.

<http://www.cereq.fr/index.htm>

Clersé (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques)

Le Clersé est un important laboratoire en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS). Il regroupe trois disciplines : sociologie, économie, anthropologie et plus de 110 chercheurs (13 chercheurs CNRS, 60 enseignants-chercheurs, 7 ITA CNRS, et 30 doctorants-allocataires ou ATER). Bien inséré au niveau régional il fait partie de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de recherche : CEREQ, GDR MAGE (Groupement de Recherche " Marché du travail et Genre "),

Laboratoire européen associé " Délinquances, politiques de sécurité et de prévention, Recherches Comparatives Franco-Allemandes " (CNRS/Institut Max Planck), GERN,
Ses publications : il développe des liens privilégiés avec les Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie (revue de la Faculté des sciences économiques et sociales), la revue Déviance et Société et le Journal des Anthropologues.

Dans le cadre de sa communication il publie « **Clersé infos** » (lettre interne diffusée 5 à 6 fois par an aux membres du laboratoire) et « **La Lettre** » (1 à 2 numéros par an, diffusée à 500 exemplaires dans d'autres laboratoires en France et à l'étranger, à ses chercheurs ainsi qu'aux partenaires du Clersé.

Florence Jany-Catrice est membre du CLERSE-IFRESI

http://www.ifresi.univ-ille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/CLERSE.htm

CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

Le CREDOC est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Ses enquêtes portent sur différents thèmes et notamment sur les points suivants : travail insertion économique et politique de l'emploi, évaluation des politiques sociales, pauvreté et exclusion, analyse économique sectorielle et développement économique local. Présentation sur le site de ses différentes publications.

<http://www.credoc.fr/>

CSE (Centre De Sociologie Européenne)

Le CSE touche à des domaines de recherche très divers comme la sociologie de l'éducation, la culture, la sociologie, les systèmes symboliques et les relations de pouvoir, les intellectuels et leur place dans le champ culturel, le politico-médiatique, l'économique ; la sociologie du travail ; l'histoire sociale des sciences sociales.

Enseignant chercheur : **Tania Angeloff**

<http://www.ehess.fr/centres/cse/>

CSU (Cultures et Sociétés Urbaines)

Au **CSU**, la sociologie, majoritairement représentée, côtoie la science politique et l'anthropologie et un laboratoire d'accueil de plusieurs formations doctorales. Cinq grands axes de recherche :

- Rapports salariés et rapports marchands : travail, emploi, éducation
- Le genre en sociologie : des différences entre les sexes au traitement du genre dans les sciences sociales
- Les classes sociales : mutations et reproduction
- Savoirs et politiques : sociologie des productions intellectuelles et du politique
- La ville comme problème socio-politique

Margaret Maruani

<http://www.csu.cnrs.fr/>

DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques)

Le programme de travail de la DARES vise trois grandes finalités :

- Fournir des éléments de connaissance pour permettre un débat approfondi sur les thèmes du champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, porteurs d'enjeux économiques et sociaux importants ;
- Contribuer à la formation d'un jugement évaluatif pour éclairer la décision en matière de politique du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Alimenter en données fiables et régulières les services chargés du pilotage des politiques. Il intègre les demandes liées aux évolutions récentes de la conjoncture économique et sociale, telles qu'elles ressortent des rencontres avec les partenaires sociaux et prend en compte les orientations actuelles du Ministère exprimées par les demandes des délégués et directeurs du Ministère de l'emploi et des organismes sous tutelle, dans le cadre du Comité des programmes.

Dominique Méda est responsable de la mission Animation de la recherche à la DARES

Publications :

La collection **PREMIERES INFORMATIONS** et **PREMIERES SYNTHESSES** présentent en 4 à 8 pages d'articles et de graphiques les résultats commentés des principales études statistiques réalisées dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent un regard rapide sur les aspects structurels et rétrospectifs.

Les dossiers de la Dares présentent les résultats complets et détaillés d'enquêtes statistiques réalisées par le Ministère : les résultats des élections aux comités d'entreprise, la structure des emplois, la participation et l'intéressement. Les "**Dossiers de la DARES**" proposent également des bilans sur des sujets d'actualité comme le bilan de l'emploi, le bilan de la formation professionnelle. La collection "**Cahier Travail et Emploi**" a pour but de porter à la connaissance du public les études et les rapports de recherche réalisés par la DARES. Les cahiers Travail et Emploi contribuent

à l'animation du débat social sur des sujets aussi variés que l'évaluation des politiques de l'emploi, l'étude des comportements des acteurs sociaux, la connaissance de l'emploi, des situations de travail. Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail

la revue "**Travail et Emploi**"

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/programme-travail/programme-travail-du-ministere-2005/programme-travail-dares-2005-2218.html>

EPEE (Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry)

Les recherches de l'**EPEE** l'université d'Evry s'articulent autour d'une thématique : l'analyse des politiques économiques, de leurs fondements et de leurs implications. Le choix de ce thème fédérateur a conduit à privilégier trois champs d'applications.

- Macro-dynamique, macroéconomie monétaire et financière

- Economie du travail et de l'emploi

- Croissance, développement et inégalités

<http://www.univ-evry.fr/PagesHtml/laboratoires/Epee/EPEE.html>

GERS, depuis le 1er janvier 2005, s'est regroupé avec Travail et mobilités (Nanterre) dans un seul laboratoire: **GTM (Genre, Travail, Mobilités)**

Direction : **Helena Hirata**

<http://www.gtm.cnrs.fr/>

IFRÉSI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles)

L'**IFRÉSI** est une fédération de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à laquelle participent quinze laboratoires de recherche situés dans les huit universités du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie.

Laboratoires membres :

http://www.ifresi.univ-lille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/Liste_labos.htm

INED (Institut National d'Etudes Démographiques)

L'**INED** accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie et santé publique, méthodologie en sciences sociales.

Données démographiques sur la France et sur tous les pays du monde. Accès aux sommaires des publications avec résumés des articles.

Les revues : **Population, Population & sociétés** . Les collections : **Les Cahiers de l'INED, Méthodes et savoirs, données statistiques...**

<http://www.ined.fr/>

INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

L'**INRS** a pour objectif de favoriser la santé et la sécurité de l'homme au travail. Son équipe de chercheurs et de médecins conçoit chaque année de nombreux produits d'information parmi lesquels des dossiers thématiques consultables en ligne à partir d'un classement thématique.

L'INRS publie quatre revues destinées à différents publics. La plupart des articles parus récemment dans ces périodiques sont accessibles en ligne en texte intégral, au format PDF. Il est possible également de s'abonner en ligne à : **Travail et sécurité, Hygiène et sécurité du travail, Réalité prévention, Documents pour le médecin du travail**

<http://www.travail-et-securite.fr>

<http://www.inrs.fr/>

INSEE (L'Institut national de la statistique et des études économiques)

L'**Insee** est une Direction générale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit et diffuse des informations sur l'économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administration, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

L'Insee propose des publications nationales et régionales :

- des périodiques : Bulletin mensuel de la statistique, **Insee première, Économie et Statistique**, Annales d'économie et de statistiques, Insee Résultats (société et économie), Synthèses, Recueil d'études sociales, Économie Lorraine...

- **des collections : France Portrait Social, Tableaux de l'Économie française, Tableaux de l'Économie régionale, Données sociales....**

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=3

IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

L'IRES a pour fonction de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale.

Les groupes de travail permanents :

- Emploi
- Revenu salarial
- Relations professionnelles
- Travail
- Les projets transversaux :
- Anciennes et nouvelles formes de rémunération salariale
- Actualité internationale des problèmes du travail
- Stratégies et gouvernance des entreprises, restructurations et politiques industrielles ;
- Temps de travail

Publications :

La Revue de l'IRES prend la suite, sous une forme renouvelée de La Note de l'IRES dont 20 numéros ont été publiés de mars 1984 à juin 1989.

La Chronique Internationale de l'IRES offre une analyse de la conjoncture sociale internationale et des dossiers thématiques.

La Lettre de l'IRES présente les travaux en cours des équipes de recherche, les rencontres et colloques et les parutions des centres de recherches syndicaux.

<http://www.ires-fr.org/index.htm>

IRESCO (Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines)

La base de données de la bibliothèque de l'IRESCO est reversée dans le Catalogue collectif de Sociologie du CCO. Le catalogue des périodiques reçus à la bibliothèque est consultable en ligne. Un important portail "Sociopôle" permet d'accéder à de multiples ressources en ligne, en France, destinées à la communauté des sociologues internautes. Possibilité de consulter en ligne les sommaires des revues accueillies par l'IRESCO : L'Année sociologique, **Cahiers du Genre**, **Genèses**, **Sociétés contemporaines**, **Travail, Genre et Sociétés**.

Fédération de laboratoires de sociologie : labos, revues, ressources, bibliothèque...

Site portail : <http://www.pouchet.cnrs.fr/>

IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Socio-économie) est un centre de recherche pluridisciplinaire et mixte, université/CNRS. Il a vocation à mobiliser diverses formes de savoir (**sciences économiques, sociologie, sciences politiques, histoire**, etc.) autour d'un projet général qui est celui de l'étude des mutations économiques et sociales liées à l'évolution technologique et à l'innovation dans les sociétés complexes.

Chercheur en sciences économiques à l'IRES : **Pascal Ughetto**

Publications : Collection "**Cahiers Politiques**"

<http://www.dauphine.fr/>

Laboratoire de psychologie du travail et de l'action

Créé en 1990 au Conservatoire National des Arts et Métiers, par **Christophe DEJOURS**, le laboratoire de psychologie du travail prend, à partir de l'an 2000, le nom de laboratoire de psychologie du travail et de l'action.

Publication : la revue **TRAVAILLER** <http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/revue/index.html>

http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/membres_psych.html

LAS (laboratoire d'anthropologie sociale)

Le **LAS** créé en 1960 par **Claude Lévi-Strauss**, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale est une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Collège de France.

Publications : *Gradhiva* : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, L'Homme. Revue française d'anthropologie, Cahier de l'homme, Etudes rurales. Anthropologie. Economie. Géographie. Histoire. Sociologie

http://www.ehess.fr/html/html/CEN_3_41.html

Lasmas (Laboratoire d'Analyse Sociologique et des Méthodes Appliquées aux Sciences sociales)

Le **Lasmas** développe des analyses dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des inégalités et ruptures sociales, des modes de vie, des réseaux sociaux et professionnels ainsi que des opinions et des valeurs, en s'appuyant notamment sur l'utilisation secondaire des grandes enquêtes.

Depuis l'automne 2004 le Lasmas s'est structuré en quatre équipes de recherche :

- Professions, réseaux, organisations (PRO) sous la responsabilité de Catherine Marry,

- Analyse de la cohésion sociale - données, méthodes, modèles (ACS-DM2) sous la responsabilité de Michel Forsé,

- Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) sous la responsabilité de **Serge Paugam**

- Dynamiques et relations sociales (DYRESO) sous la responsabilité d'Alain Léger

Le laboratoire est également membre fondateur de deux GDR-CNRS : "Marché du travail et genre (MAGE) et "CADRES".

Publication : **Les Cahiers du Lasmas** : <http://lasmas.iresco.fr/cahiers.php>

<http://www.cmh.ens.fr/>

LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq situé à Aix-en-Provence. Possibilité de télécharger la lettre du Lest et présentation de ses différentes publications. Catalogue en ligne des périodiques reçus à la bibliothèque.

En 2006, le **LEST** et le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) prolongent la réflexion engagée en organisant les 4 et 5 septembre 2006 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence un colloque intitulé " Travailler avec, travailler sur, être travaillé par : les acteurs professionnels de l'action publique face aux instruments de régulation ".

<http://www.lest.cnrs.fr>

LIRHE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi) disciplines du Droit du Travail et du Droit Social, de l'Économie de l'Emploi et de la Gestion des Ressources Humaines.

La pluridisciplinarité, autour des thèmes de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, constitue un mode de fonctionnement privilégié et représente une des marques distinctives du laboratoire parmi les structures de recherche comparables.

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq, situé à Toulouse. Accès aux **Notes du Lirhe** au format PDF, liste des **Cahiers du Lirhe**, avec résumés téléchargeables pour les plus récents, catalogue des travaux téléchargeables, liste des thèses du Lirhe, lien avec Sudoc pour les thèses et avec le Catalogue collectif de France. Portail de sites proposant des documents de recherches ou d'études en téléchargement.

<http://lirhe.univ-tlse1.fr/>

LISE, depuis 2004, fédère les forces du : Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Organisations et le travail (GRIOT) et celles du Laboratoire de Sociologie du Changement Institutionnel (LSCI). Le LISE est implanté dans deux lieux parisiens : le Cnam et l'IRESO.

Michel Lallement et **Jean-Louis Laville**, co-directeurs du LISE.

<http://www.lise.cnrs.fr/>

Mage (MArché du travail et GENre)

Le GDR Mage est le premier et seul groupement de recherche centré sur la question du genre. En 2003 il devient GDR européen, sous la direction de **Margaret Maruani**.

publication : une revue semestrielle : **Travail, genre et sociétés** qui a pour vocation de confronter les points de vue de chercheurs (sociologues, économistes, juristes, historiens, etc.) sur les inégalités entre hommes et femmes au travail et plus largement sur la place des femmes dans la société.

<http://www.mage.cnrs.fr/>

MATISSE (Modélisation Appliquée, Trajectoires Institutionnelles et Stratégies Socio-Économiques) (Centre associé du Céreq en Ile de France) : observatoires universitaires de l'insertion professionnelle

Créé en 1993 par le Céreq suite aux questions soulevées lors de l'exploitation des résultats de l'enquête du Céreq de 1991 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 1988. Depuis sa création, le GTES a été régulièrement co-animé par un membre du Céreq (DEVA) et un membre d'un centre associé du Céreq en région. ce qui assure au GTES une existence nationale tout en lui permettant d'être sensible aux thématiques locales, régionales et nationales.

Ses domaines de recherche : l'insertion des jeunes et les systèmes de formation.

Jusqu'en octobre 2001, le **Matisse** a été dirigé par **Bernard Gazier**, Professeur à l'Université Paris 1 il a été remplacé depuis lors par Jean-Luc Outin, chargé de recherche CNRS.

Matisse suit l'analyse économique des dynamiques à l'œuvre dans les mutations des sociétés contemporaines, au sein de différents champs : travail et emploi, politiques sociales, industries et évolutions technologiques, et secteur culturel

Revue : **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS**, se propose de contribuer aux renouvellements conceptuels et aux débats d'idées qui animent les sciences économiques et sociales du Travail, de l'Emploi et

des Relations professionnelles. Les travaux publiés évaluent les transformations des réalités socio-économiques, proposent une réflexion sur les concepts et les méthodes d'analyse de ces réalités.
<http://matisse.univ-paris1.fr/radojic/>

URMIS (Unité de Recherche "Migrations et Société")

L'**URMIS** est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques qui regroupe des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, droit, histoire). Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les modalités d'insertion des populations immigrées, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluri-ethniques.

L'équipe participe à plusieurs réseaux de recherche : "Droit, langues, cultures", "Marché du travail et genre" (MAGE), "Socio-économie de l'habitat", "Femmes en migration" (CEDREF).

Maryse Tripier, Alain Morice : chercheurs de l'équipe de Paris

Publication : la revue **Cahiers de l'Urmis** (en ligne)

<http://www.unice.fr/urmis-soliis/>

laboratoires de recherche en région

Le Centre associé au Céreq de Rouen, rattaché à l'Université de Rouen, est dirigé par M. **Charles Gadéa**, Professeur de **sociologie**. Son activité se déploie à partir de questions liées à la sociologie des professions, de l'insertion professionnelle et de la formation, notamment la formation continue. Quatre axes de recherche sont développés :

- la question de la construction, la transmission et la validation des qualifications, savoirs et compétences,
- la dynamique des groupes professionnels,
- la dimension structurante du genre dans le marché du travail,
- l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif, les politiques nationales ou locales de formation, d'emploi, de lutte contre l'exclusion.

GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés)

Le GRIS est le laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'**Université de Rouen**, ayant le statut d' « Equipe d'accueil ». Il est composé d'une cinquantaine de chercheurs en sociologie et en anthropologie : enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants.

Les recherches développées portent sur l'étude des innovations dans les sociétés contemporaines, appliquées aux domaines suivants : le travail et les professions, les qualifications et les compétences, la santé, la technique et la science, l'éducation, la formation, la culture, les questions urbaines, et les politiques locales. http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0

LERS (Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales)

Le LERS fondé en 1983, est le laboratoire de l'**Institut du Développement Social**. Il a la vocation de produire des données par le moyen de recherches et d'études, de transmettre des connaissances et d'observer les évolutions des pratiques dans le champ politique et social. C'est un « lieu » de production sociologique, discipline privilégiée pour comprendre les transformations sociales complexes à l'intersection du politique, de l'éthique, du social et de l'économique. Le Lers privilégie dès lors plusieurs axes de recherche :

- l'action sociale ;
- les qualifications professionnelles de l'intervention sociale ;
- les politiques de la ville, de la régulation sociales et de la sécurité ;
- l'ethnicité et l'immigration ;
- l'intégration et les discriminations

Site Web : www.ids.fr

Contact : lrs@ids.fr

La Fondation Dublin : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Organisme tripartite de l'Union européenne créé en 1975, la Fondation a pour mission de fournir des informations aux membres et au personnel des institutions européennes ainsi qu'aux partenaires sociaux (syndicats, organisations patronales, gouvernements des États membres) et de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail.

Publication : **Les cahiers de la Fondation** (téléchargeables) rassemblent les résultats des recherches effectuées au cours de nombreuses années sur un certain nombre de grands thèmes :

- Promouvoir un meilleur emploi
 - Favoriser l'égalité des chances
 - Gérer la diversité
 - Soutenir l'insertion sociale
 - Suivre l'utilisation changeante du temps
 - La Fondation continue à élaborer ses travaux de recherche dans de vastes domaines en développant l'Observatoire européen <http://www.fr.eurofound.eu.int/working/working.htm> des conditions de travail.
- <http://www.fr.eurofound.eu.int/contact.htm>

L'Observatoire du Travail

L'Observatoire du Travail est le fruit d'un partenariat entre Bernard Brunhes Consultants-Groupe BPI, L'Express et BVA. Son objectif est de faire le point - trois fois par an - sur l'état d'esprit des salariés du privé et du public : quelle relation entretiennent-ils avec leur travail et leur entreprise ? comment cette relation évolue-t-elle ou va-t-elle évoluer, selon eux ? quels espoirs, quelles craintes face aux changements attendus - internes ou externes à leur entreprise ou administration ? etc.

http://www.groupe-bpi.com/page_observat.html

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'Institut, dont le règlement a été formellement adopté le 20 décembre 2006, est conçu comme un appui technique tant pour les Etats membres que pour les institutions communautaires - dont notamment la Commission - afin d'assurer au mieux la mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

L'Institut assurera la collecte et l'analyse de données objectives, fiables et comparables au niveau communautaire, le développement d'outils méthodologiques appropriés notamment pour l'intégration de la perspective du genre dans les politiques communautaires; il facilitera l'échange de bonnes pratiques, le dialogue entre acteurs concernés et donnera une plus grande visibilité aux citoyens européens de cette politique.

http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/gender_institute/index_fr.html

SITES OFFICIELS

AFPA organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe. intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de validation des acquis professionnels et de conseil en matière de ressources humaines. Sur son site, dossier thématique, fichier métier...

<http://www.afpa.fr/>

Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de travail (ANACT)

Dossiers thématiques : santé et travail ; compétences ; organisation et technologie ; âges, travail et emploi

http://www.anact.fr/portal/page?_pageid=497,131532&_dad=portal&_schema=PORTAL

Agence en région : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Haute-Normandie

<http://www.haute-normandie.aract.fr/index.php>

ANPE

<http://www.anpe.fr/>

<http://www.anpe.fr/observatoire/>

Dans le cadre de son Observatoire, l'ANPE publie des études et synthèses statistiques sur le marché du travail et de l'emploi. Les thèmes de publication : métiers, emploi & activité, publics....

La WebTV ANPE : des vidéos métiers en ligne

<http://webtv.anpe.net>

Ce site vous propose 3 espaces de consultation des vidéos réalisées par l'ANPE :

- L'espace actualités présente en 2 minutes maximum des opportunités d'emploi, un agenda des forums emploi, et "à l'affiche", des reportages sur des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi.
- L'espace métiers qui recrutent propose une sélection de vidéos sur les métiers porteurs et ouverts au crédit d'impôt.

« Le travail en questionS » : Etrangers au travail : limites de l'utilitarisme migratoire.

- Le catalogue métier propose 120 vidéos métiers regroupées par secteurs professionnels.

Assedic : <https://www.assedic.fr/assedic/assedic.portal>

Légifrance : L'essentiel du droit français: texte intégral des codes, des conventions collectives et des lois et décrets depuis 1978 et le Journal officiel depuis 1990.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Site du **ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement** l'ensemble des informations pratiques sur le droit du travail

<http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/91.html>

et aussi la vidéothèque

<http://www.travail.gouv.fr/publications-videotheque/videotheque/52.html>

Publications Dares

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/98.html>

Service-public :le portail de l'administration française

<http://www.service-public.fr/>

Le portail "**vie-publique.fr**" , service édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, propose des ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.

<http://www.vie-publique.fr/>

Sites spécifiques «Immigration »

ADRI - Agence pour le développement des relations interculturelles

Le site de l'ADRI <http://www.adri.fr/> va fermer. Les contenus sont transférés sur le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration <http://www.histoire-immigration.fr>

ANAEM - Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations

L'ANAEM, créée en 2005, fusionne les moyens et les compétences de l'Office des migrations internationales (OMI), créé en 1945 pour gérer et réglementer la venue des immigrés, et du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE), association fondée en 1926, dont la vocation est d'accueillir les migrants à leur arrivée, au moment où ils sont le plus vulnérables.

<http://www.anaem.social.fr/>

ASTI - Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés

L'ASTI du Luxembourg, regroupe des membres de 21 nationalités. C'est une organisation non gouvernementale, créée en 1979 pour lutter pour le droit de vote et pour des droits égaux des immigrés au Luxembourg. Aujourd'hui, l'ASTI est à côté des demandeurs d'asile, des sans papiers et offre un large éventail de projets et de services pour les enfants, les jeunes et les adultes du quartier, qu'ils aient la nationalité luxembourgeoise ou non.

<http://www.restena.lu/asti>

CIEMI - Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales

Le CIEMI a pour but la sensibilisation aux migrations internationales, par la documentation (58 000 références bibliographiques, 15 000 ouvrages, 300 revues), la publication de la revue Migrations Société, l'édition d'ouvrages et l'organisation de séminaires d'études. Son site permet de faire, via une rubrique base de données, des recherches bibliographiques.

<http://ciemi.org>

Cimade

Depuis 60 ans, la Cimade est constituée d'un réseau de permanents et d'équipes dans toute la France, qui se consacrent : à accueillir, orienter, et défendre les étrangers confrontés à des difficultés administratives, intervenir dans les centres de rétention administrative, intervenir dans le parcours d'insertion des étrangers en situation régulière. à conduire des actions de solidarité internationale dans une vingtaine de pays du Sud, fondées sur le partenariat.

<http://www.cimade.org>

CIRÉ - Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers

Cet organisme belge, qui se consacre en grande partie à l'enseignement de la langue française aux adultes débutants, offre les activités suivantes : école de français, aide au logement, aide au retour, projet labyrinthe (soutien aux demandeurs d'asile), prévention de conflits...Il héberge le site du Mouvement national pour la régularisation des sans-papiers et des réfugiés.

<http://www.cire.be>

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

La cité nationale de l'histoire de l'immigration s'installera au Palais de la Porte Dorée en 2007. Son site met en ligne les documents relatifs à la création de la cité, permet de repérer des ressources (ouvrages, revues, films, lieux de mémoire, acteurs et projets) relatives à la mémoire et l'histoire de l'immigration.

<http://www.histoire-immigration.fr>

DPM - Direction de la Population et des Migrations

La Direction de la population et des migrations doit faire face à plusieurs enjeux majeurs dont les principaux sont :

- Maîtriser les flux migratoires.
- Favoriser l'intégration des populations immigrées.
- Assurer la protection sociale des demandeurs d'asile.
- Mettre en oeuvre la politique de lutte contre les discriminations.
- Concevoir et gérer les modalités d'acquisition de la nationalité française.

<http://www.cohesionsociale.gouv.fr/ministere/presentation-organigramme/ministre-emploi-cohesion-sociale-du-logement-autorite-sur/direction-population-migrations-dpm-642.html>

FAS/ FASILD/ACSÉ

L'ancien Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (**FAS**) devient en **2001**, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (**FASILD**). A côté de ses missions traditionnelles de soutien à l'intégration, la lutte contre les discriminations devient un axe privilégié <http://www.fasild.fr/dispatch.do>

Le FASILD a pour mission la mise en œuvre d'actions visant à l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration ainsi qu'à la lutte contre les discriminations dont elle pourrait être victime.

L'intervention du FASILD en matière de formation vise à monter des actions qui répondent aux problèmes spécifiques du public immigré et à favoriser l'apprentissage de la langue française et l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle des immigrés. Il devient en 2006 l'**Acsé** <http://www.lacse.fr/>

France Terre d'Asile

France Terre d'Asile a été créée en 1971 pour favoriser l'exercice au quotidien du droit d'asile, suivre avec vigilance l'évolution des dispositions légales et des pratiques administratives, participer activement à l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile, impulser une politique d'insertion sociale et professionnelle.

France Terre d'Asile assure :

- La promotion du droit d'asile en France ;
- L'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile, et notamment des mineurs isolés ;
- La gestion des centres d'accueil pour demandeurs d'asile ;
- La formation des équipes sociales ;
- L'accompagnement vers l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés statutaires.

<http://www.france-terre-asile.org/>

GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigrés

Outre sa mission de défense des droits des étrangers, cette association, à but non lucratif, propose des formations et des publications et participe au débat d'idées sur les politiques migratoires. Une liste de publications, de textes réglementaires classés par thèmes, un historique du droit des étrangers et de la nationalité française et une rubrique offrant des courriers-typés et des détails sur la permanence juridique téléphonique sont disponibles sur le site.

<http://www.gisti.org>

Halde. - Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004.

Elle a pour mission générale de lutter contre les discriminations prohibées par la loi, de fournir toute l'information nécessaire, d'accompagner les victimes, d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques pour faire entrer dans les faits le principe d'égalité. Elle dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers.

<http://www.halde.fr/>

HCI – Haut Conseil à l'Intégration

Le Haut Conseil à l'Intégration a pour mission de donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du Premier ministre ou du Comité interministériel à l'intégration, sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère. A ce titre, il a réalisé de nombreux rapports et émis des avis consultables sur son site. <http://www.hci.gouv.fr>

A signaler : glossaire « les mots de l'intégration » qui reprend les "mots de l'intégration" dont le sens n'est pas clair et fait souvent débat.

http://www.hci.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=19

Il a installé le vendredi 2 juillet 2004 un **Observatoire des Statistiques de l'Immigration et de l'Intégration** dont les membres proviennent de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), de l'INED (Institut national d'études démographiques), de l'OMI (Office des migrations internationales) et des services statistiques des ministères. Cet observatoire sera notamment chargé de synthétiser les données statistiques sur les flux migratoires collectées par les ministères et d'évaluer les politiques menées en matière d'intégration.

Le rapport statistique annuel de l'observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration est consultable sur le site du HCI.

L'ACSÉ. - L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances

La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances a prévu la transformation du FASILD en **L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acsé)**. Cette mutation est effective depuis la tenue du premier conseil d'administration de l'Agence, le 19 octobre 2006. <http://www.lacse.fr/>

OMI - Office des Migrations Internationales

Créé en 1945, L'Office des Migrations Internationales (OMI) est un établissement public à caractère administratif relevant du ministre chargé du travail.

L'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations (ANAEM) créée en 2005, fusionne les moyens et les compétences de l'Office des migrations internationales (OMI), et du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE)

<http://www.anaem.social.fr/>

RECI - Réseau ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration

<http://www.reseau-reci.org>

REMISIS - Réseau d'information sur les migrations internationales

Créé en 1979 à l'initiative du CNRS, le réseau d'information sur les migrations internationales REMISIS constitue une source d'informations sur les recherches, études et essais concernant les migrations internationales et les relations interethniques. Le site présente une liste des membres du réseau REMISIS, le centre de ressources, la base de données bibliographique et un catalogue de publications. La banque de données du réseau d'information sur les migrations internationales peut être interrogée en ligne.

<http://remisis.org>

Sur le portail «Vie-publique.fr»

Voir les thématiques suivantes :

Politique de l'immigration

http://www.vie-publique.fr/dossier_polpublic/immigration/index_shtml

Immigration

http://www.vie-publique.fr/thema/th_immigration.htm

Glossaire

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-immigration/glossaire-definitions/>

Sur le site du Ministère du Travail, Relations sociales, Solidarité

<http://www.social.gouv.fr/>

voir dans « dossiers thématiques » : Migrations et intégration

Sur le portail de l'Union européenne

Politique d'immigration et d'intégration

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s17000.htm>

Libre circulation des travailleurs

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s02305.htm>

REVUES en ligne

La revue électronique **@ctivités** publie des textes à finalité de recherche et des textes à finalité réflexive sur l'intervention.

Il s'agit de contribuer à définir l'activité en tant que concept théorique. L'objectif est de développer l'expérience de l'intervention et son efficacité. Les textes issus d'interventions, pour le diagnostic ou la conception, menées dans des situations de travail ou de la vie quotidienne (organisation, dispositifs, ressources, outils,..) s'attacheront plus particulièrement à mettre en évidence comment intervenir par et sur l'activité.

<http://www.activites.org/>

Cahiers du Genre entendent mettre l'accent sur les débats théoriques relatifs aux rapports sociaux de sexe et de pouvoir. Cette publication, qui paraît deux fois l'an, a pour objectif de contribuer à la production de nouveaux outils, concepts et analyses dans le champ des sciences sociales.

http://cahiers_du_genre.iresco.fr/index.htm

***Sommaire et résumé en ligne**

Cahiers de l'Urmis sont publiés par l'unité de recherche Migrations et société, (Urmis-Soliis), laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques qui regroupe des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, droit, histoire). La revue est avant tout le reflet des travaux en cours et des nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire, un lieu de débat avec les équipes françaises et étrangères et un support d'expression pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

L'essentiel des articles des Cahiers de l'Urmis sont diffusés en ligne sur le site de revues.org :

<http://urmis.revues.org>

et sur RevEL, plateforme de publications de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

<http://www.unice.fr/urmis-soliis>

Genèses, une revue trimestrielle de sciences sociales et d'histoire

La revue "Sociétés Contemporaines", créée en 1990 à l'initiative de l'IRESKO, se propose de contribuer aux échanges et aux interactions entre la sociologie et les disciplines voisines : démographie, économie, géographie, sciences politiques, histoire, anthropologie, ethnologie, psychologie sociale.

Comité de rédaction **Gérard Noiriel**

<http://www.iresco.fr/revues/geneses/presentation.htm>

***uniquement résumés d'articles**

Hommes & Migrations étudie tous les processus, sociaux, économiques, politiques, culturels, anthropologiques ou autres, qui découlent, même indirectement, du phénomène migratoire : cohabitation entre les cultures et les peuples ; racisme et antiracisme ; nationalisme ; laïcité, dialogue entre les religions...

Sommaire et résumé sont en ligne ainsi que quelques articles en intégral.

<http://www.hommes-et-migrations.fr/>

Idées : la revue des professeurs de **Sciences Economiques et Sociales** (créée en 1969, à peine deux ans après la naissance des SES ; nécessité imposée par les caractéristiques de cette nouvelle discipline). Chaque numéro est organisé autour d'un dossier thématique. Certains articles téléchargeables sont proposés sous une forme identique à l'original.

Voir sur notre thématique : **n° 137, n° 139.**

<http://www.cndp.fr/revueedes/>

La revue de la CFDT propose tous les deux mois un dossier thématique d'actualité, avec des contributions de responsables de l'organisation et de textes d'experts, ainsi que des informations clés pour compléter ses connaissances. N°s téléchargeables sur site sauf le dernier.

La partie "Éclairages" présente des sujets concernant la CFDT.

http://www.cfdt.fr/cfdt_a_z/connaître/publication/la_revue.htm

Depuis 1981, **La Revue du M.A.U.S.S.** s'est imposée comme une des toutes premières revues interdisciplinaires et un des lieux importants du débat public en France. Elle offre des perspectives inédites en **sciences économiques, en anthropologie, en sociologie ou en philosophie politique**. Elle a contribué au développement de tout un ensemble de théories et d'approches originales — dont le plus petit commun dénominateur est probablement ce qu'elle appelle le

paradigme du don —, qui la font maintenant apparaître comme l'organe d'un courant de pensée original dans le champ des sciences sociales et de la philosophie politique.

Directeur de la publication : **Alain Caillé** qui est aussi le directeur de **GEODE** un laboratoire de recherches pluridisciplinaires qui associe sociologues, historiens, politistes, philosophes, anthropologues et ethnologues. Sa mission principale consiste à étudier l'expérience et l'idée démocratiques, la sociologie électorale, l'histoire ou l'analyse juridique des institutions républicaines, les doctrines des grands penseurs de la démocratie et de l'anti-démocratie, par exemple, la dynamique démocratique ou encore les multiples formes de la contestation de la démocratie.

<http://www.revuedumauss.com/>

***sommaire et introduction téléchargeables**

PISTES Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES) est une **revue électronique** scientifique interdisciplinaire s'intéressant aux aspects sociaux et humains du travail et à leurs liens avec la santé des personnes. Elle privilégie les approches de recherche prenant en compte le travail réel et s'intéresse particulièrement aux thématiques innovatrices sur le travail et la santé.

<http://www.pistes.uqam.ca/>

Plein droit, la revue du GISTI. se veut avant tout un outil de réflexion, mais aussi de combat, placé à un endroit hautement stratégique : la croisée des chemins entre l'immigration et le droit. Depuis 1987, "Plein Droit" donne la parole aussi bien à des chercheurs, universitaires, juristes, qu'à des membres de l'association, pour faire progresser la réflexion sur la place des étrangers dans la société française. Chaque numéro s'article autour d'un thème principal.

Articles en ligne.

<http://www.gisti.org/spip.php?rubrique38>

Travail, genre et sociétés, revue semestrielle créée par le groupement de recherche Marché du travail et genre en Europe (Mage - CNRS) est une revue pluridisciplinaire et européenne. Elle a pour vocation de confronter les points de vue de chercheurs (sociologues, économistes, juristes, historiens, etc.) sur les inégalités entre hommes et femmes au travail et plus largement sur la place des femmes dans la société. **Margaret Maruani** est directrice de la revue, **Tania Angeloff** fait partie du comité de rédaction .

<http://www.tgs.cnrs.fr/numannees.htm>

*** Sommaire et résumé en ligne**

La Revue **Travailler**, revue internationale de Psychopathologie et Psychodynamique du travail, est une revue ouverte aux débats, mais fermement argumentée du point de vue théorique. L'éventail des articles est large : contributions émanant de toutes les branches des sciences humaines aussi bien que des sciences de l'ingénieur ou des sciences médico-biologiques, dans la mesure où elles traitent du travail ou de l'action.

Pascale Molinier est la rédactrice en chef de la revue Travailler

<http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/revue/index.html>

*** Sommaire en ligne, résumés des articles et quelques articles téléchargeables (numéro 3).**

Ville-École-Intégration, revue créée en 1973, anciennement :

- Migrants Formation (octobre 1973 - mars 1998)
- VEI Ville École Intégration (juin 1998 - décembre 1999)
- VEI Enjeux (mars 2000 - mars 2002)
- Ville École Intégration Enjeux (juillet 2002 - mars 2004)

Ville Ecole Intégration Diversité est une revue trimestrielle dont les champs d'étude portent sur la ville, l'école et l'intégration, dans la complexité de leurs croisements. Les problèmes urbains, sociaux et éducatifs se télescopent, en effet souvent au détriment des mêmes personnes, des mêmes enfants, souvent d'origine immigrée, dans des lieux autrefois qualifiés de quartiers populaires puis de banlieues et que l'on ne sait désormais même plus nommer très précisément.

Les articles de cette revue sont téléchargeables. <http://www.cndp.fr/vei/>

Le prochain numéro - n° 149, juin 2007- s'intitule : « Enseigner l'histoire de l'immigration »

EDITEURS

Éditions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Rendre compte des meilleurs travaux de recherche en **sciences humaines et sociales** : dans de nombreuses disciplines (géopolitique, philosophie, histoire, sociologie, économie, sociologie des sciences, anthropologie, etc.), des chantiers intellectuels novateurs, contribuant au renouveau de la pensée critique, se sont développés ces dernières années. Ils sont accueillis dans les collections «Textes à l'appui», « Recherches », « Sciences et société », Armillaire, ainsi que dans les revues Hérodote, La Revue du MAUSS et Mouvements.

Recherches/Bibliothèque du M.A.U.S.S.

Dirigée par **Alain Caillé**, la collection « Recherches / Bibliothèque du M.A.U.S.S. » accueille, issus de toutes les disciplines des sciences sociales, venant d'auteurs confirmés ou débutants, les travaux qui attestent de la pertinence d'un questionnement anti-utilitariste dans les champs les plus divers de la pensée.

Cette collection accueille la série « Économie solidaire et démocratie », animée par le CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie), qui s'attache à l'analyse du fait associatif dans la perspective d'une économie et d'une démocratie plurielles.

<http://www.editionsladecouverte.fr/repere/index.asp>

Editions La Dispute

109 Rue Orfila 7
75020 Paris

Editions Le Croquant

Broissieux
73340 Bellecombe-en-Bauges

Les Éditions du Croquant publient des ouvrages de chercheurs **en sciences humaines** en étroite collaboration avec l'association Raisons d'Agir, des témoignages d'expériences sociales innovantes et des travaux de collectifs du mouvement social.

Les collections :

Savoir/Agir : Une collection d'intervention critique dirigée par l'association Raisons d'Agir qui est la continuité du travail initié par Pierre Bourdieu

Artisans d'utopie : Les formes sociales innovantes.

Turbulences : essais critiques, prises de position à contre-courant.

Idées coopératives : débats de société sur la place de la personne dans les activités économiques, sur la démocratie en entreprise, sur les nouveaux statuts du salarié.

<http://atheles.org/editionsducroquant/>

Éditions de l'EHESS

131 boulevard Saint-Michel
75005 PARIS

Les Éditions de l'EHESS publient des ouvrages représentatifs de l'actualité de la recherche en **sciences humaines**. Depuis la fondation en 1947 de la VI^e section de l'École pratique des hautes études, les Éditions accompagnent les transformations de cet établissement devenu en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales.

Le catalogue propose actuellement environ 650 références, réparties entre une dizaine de collections et huit revues de rayonnement international.

<http://www.ehess.fr/html/html/155.html>

Editions ERES

Société d'éditions "Recherches et synthèses"
11 rue des Alouettes –
31520 Ramonville Saint-Agne

Les éditions Eres, créées en 1980, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine **des sciences humaines** et des pratiques qui s'en inspirent. Fidèles aux idées humanistes et sociales de Georges Hahn, elles privilégient la diversité des approches théoriques, cliniques et sont ancrées dans la réalité des pratiques professionnelles, tout en étant vigilants quant à la qualité scientifique et/ou technique mais surtout humaine et éthique.

nouvelle collection : Sociétés en changement dirigée par **Jean-Louis Laville**, sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire « Relations de service » et codirecteur du LISE : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM, Paris). Il s'intéresse à **l'analyse de nos sociétés du côté de l'économie**.
<http://www.edition-eres.com/>

Octares Editions

24, rue Nazareth
31000 Toulouse

Les collections :

Travail et Activité Humaine dirigée par François Daniellou, **Gilbert de Terssac** et **Yves Schwartz**,

Colloque : le but et les orientations de la " Collection Colloque " sont de dresser à un instant donné l'état des lieux dans différents domaines suite à une rencontre entre professionnels. Les contributions réunies dans cette " Collection Colloques " émanent à la fois de laboratoires de recherche et d'acteurs de terrains. Cette collection permet de rassembler les communications présentées lors des colloques.

Applications de l'anthropologie dirigée par Jean-François Baré et Philippe Geslin. Comité scientifique Jean-François Baré, Philippe Geslin, Annie Hubert Gérard Lenclud, Claude Raynaud
La collection « Applications de l'anthropologie » souhaite témoigner de cette double évolution du monde et de la pratique anthropologique, par l'édition et la diffusion de textes vivants et écrits aussi simplement que possible.

<http://www.octares.com>

Les Editions Qui Plus Est

Sylvie Darré et Isabelle Randé
1, impasse de la baleine
75011 – Paris

Après huit années d'expérience aux éditions EAP (Editions et Applications Psychologiques), -en tant que responsable du département orientation-insertion-, et responsable d'éditions, Sylvie Darré et Isabelle Randé ont créé en 2004 Les Editions «Qui plus est »

Les publications et formations concernent essentiellement les professionnels de **l'orientation, du bilan, de la formation et des ressources humaines**.

Voir rubrique : ouvrages

<http://www.editionsquiplusest.com/>

Médias, pour en savoir +

France Culture : rubrique programmes <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/programmes/> et consulter les archives des émissions ci-dessous référencées

- **Les chemins de la connaissance** , du lundi au vendredi de 11h30 à 12h des thématiques renouvelées et centrées sur l'histoire des sensibilités, des mentalités, des idées ou des religions, la philosophie ou l'éthique.

- **L'économie en questions**, Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 L'objectif de l'émission, est de questionner l'économie pour tenter de comprendre l'évolution des sociétés contemporaines, A travers l'apport d'informations et les analyses des experts, il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour juger des grands enjeux en cours ou à venir.

- **La nouvelle fabrique de l'histoire** du lundi au vendredi de 10h à 11h L'objectif de l'émission est de montrer le lien qui nous unit individuellement ou collectivement au passé.

L'association **Ciné-Travail** s'est constituée à Lyon afin de créer des rencontres entre représentants du monde du travail et de l'entreprise, des consultants, des chercheurs en sciences humaines et sociales, des universitaires, des étudiants, des professionnels de l'audiovisuel autour d'un champ d'intérêt commun : filmer le travail, pourquoi et comment ?

Faire se rencontrer des publics et des professionnels différents également concernés par le travail mais dont les points de vue peuvent être divergents et/ou complémentaires afin de susciter des débats.

D'interroger le langage cinématographique dédié au travail : en quoi enrichit-il les regards sur le travail mais aussi en quoi le travail inspire-t-il le cinéma ?

De promouvoir le développement de la réflexion sur le cinéma et de toutes formes d'expression sur le thème « Filmer le travail ».

http://www.cine-travail.org/all_page.asp?lg=fr

TFS Téléformation & Savoirs

rubrique Ressources , Vidéothèque

<http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp>

Oasis-TV.net

Voir rubrique « **histoire des techniques, hommes et travail** » qui porte sur les apports de la science au regard des grandes mutations socio-économiques et techniques (vidéos de conférences)

<http://www.oasis-tv.net/>

Les différentes **chaînes de télévision** ont programmé assez régulièrement des documentaires sur le monde du travail . **La sélection suivante - qui illustre les différentes thématiques de nos conférences - permettra d'être attentif aux rediffusions.**

Sur France 5

Vu à la télé, la saga des immigrés. Édouard Mills-Affif, Anne Riegel. 2005

Un documentaire en deux volets de 52 minutes chacun sur la représentation de l'immigration à la télévision française.

L'agence . Yves Riou, Philippe Pouchain. Octobre 2005 : portrait de chercheurs d'emploi en 3 volets retraçant le quotidien des demandeurs d'emploi et des employés de l'ANPE.

Le grand méchant stress. Philippe Jarriault. Septembre 2005 (médecin coordinateur chez Renault)

Mon boulot, l'europe et moi. Anne Kunvari. 2005.

"Journal" du combat mené par les salariés de l'usine Ronal en Lorraine, qui montre les mécanismes de la délocalisation.

La sieste, quel boulot. Chantal Lasbats. 2004

Champions du monde du taux d'activité, les salariés français sont aussi champions du monde des anxiolytiques. Les experts sont formels, la sieste est une revendication très sérieuse.

Jours précaires. Cyril Mennegun. 2004

A travers le portrait de 2 personnes, le réalisateur nous fait partager le quotidien de "travailleurs pauvres".

Le plafond de verre. Yamina Benguigui. 2003

Réflexion autour de la discrimination sur le marché du travail

Moulinex, la mécanique du pire. Gilles Balbastre. 2003

Le réalisateur a demandé "comment cela a-t-il pu arriver à une entreprise aussi célèbre ? " aux anciens PDG, cadres dirigeants et ouvriers de Moulinex.

Sur le site de France 5. rubrique : **Bien vivre le monde du travail** <http://emploi.france5.fr/>

Sur France 2

Femmes précaires. Marcel trillat. Janvier 2006

Le quotidien de femmes qui luttent quotidiennement contre la misère.

Les tenaces. Karin anska. 2004

Le quotidien de "travailleurs pauvres", notamment le problème du logement.

Sur Arte

Welcome Europa. Bruno Ulmer. 2006

Documentaire qui présente l'errance de migrants kurdes clandestins.

La vie par les bords. François Bon, Fabrice Cazeneuve. Janvier 2006.

Paroles d'élèves d'un lycée professionnel.

Sur Canal +

Dans la peau d'un noir. Renaud Le Van Kim, Adrien Soland, Stéphanie Pelletier. 2007

Documentaire spectaculaire qui révèle l'ampleur des discriminations au quotidien. Pendant un mois, grâce à un maquillage perfectionné, 2 familles échangent leur couleur de peau.

Centres de ressources participant au réseau Ranfor

Centre de ressources du CAFOC

GIP FCIP – Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle »

2, rue du Docteur Fleury

BP 102

76134 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex

Tél. 02.32.08.96.60

Fax 02.32.02.97.00

E-mail : cecile.feydel@ac-rouen.fr

Site Internet :

http://www.ac-rouen.fr/rectorat/enseignements_formation-continue/home.htm

*Personne à contacter : **Cécile FEYDEL***

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30

De préférence sur rendez-vous.

Centre de ressources du CREFOR

Centre de Ressources pour la Formation Professionnelle en Haute-Normandie

*Immeuble Normandie I - 98, avenue de Bretagne - BP 1152
76176 ROUEN CEDEX 1*

Tél. 02.35.73.98.79 / 89

Fax 02.35.73.07.60

E-mail : crefor@crefor.asso.fr

dominique.rousseau@crefor.asso.fr

Site Internet : <http://www.crefor.asso.fr>

*Personnes à contacter : **Emmanuel CHRISTAIN***

Céline MOTHELAY

Dominique ROUSSELIN-LEGRAND

HORAIRES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous.

Centre de ressources de l'IDS

*INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL – CERIS
Centre d'Expertises et de Ressources en réseau pour l'Intervention
Sociale (CERIS-IDS)
Route de Duclair
BP 118
76380 CANTELEU*

Tél. 02.32.83.25.02

Fax 02.32.83.25.53

E-mail : ceris@ids.fr

Site Internet : <http://www.ids.fr/>

*Nom de la responsable du CERIS : **Christine Batime***

*Personne à contacter : **Marie-Noëlle Fabre***

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h00 – 18h00

Mardi : 8h30- 18h00

Mercredi, Jeudi : 8h30 - 17h30

Vendredi 8h30 - 17h00

Centre de ressources de l'IFA

*Institut des Formations par Alternance
11, rue du Tronquet
76130 MONT-SAINT-AIGNAN*

*Tél. 02.35.52.85.00
Fax 02.35.52.85.19/10*

E-mail : germaine.doley@ifa-rouen.fr

Site Internet : <http://www.rouen.cci.fr/ifa>

*Personnes à contacter : **Germaine DOLEY***

HORAIRES D'OUVERTURE

*Du lundi au jeudi : 8h00 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 13h00*

